MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ : quels leviers d'amélioration pour Mulhouse Alsace Agglomération ?

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Avis approuvé le 3 mars 2022
par l'Assemblée plénière du Conseil de développement

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS **3**

SYNTHESE **5**

I – IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA SANTE **6**

A – Les modifications des écosystèmes *6*
B – L'évolution des températures *8*
1 – Le climat dans un passé récent 8
2 – 2020 : année la plus chaude jamais enregistrée en France 8
3 – Le climat futur en France 9
4 – Et en Alsace ? 9
C – L'impact sur les systèmes de santé *10*
D – Proposition du groupe de travail *11*

II – INFLUENCE DES TRANSPORTS SUR LE CLIMAT ET LA SANTE **12**

A – Le transport aérien *13*
1 – L'avion : le mode de transport ayant l'impact climatique le plus significatif 13
2 – La pollution des avions rattrapée par le climat 13
3 – Les compagnies face à la pression écologique 14
4 – Quelles actions concrètes pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C ? 14
5 – Situation de l'EuroAirport 15
6 – Propositions du groupe de travail pour le transport aérien 16
B – Les transports ferroviaire et routier *17*
1 – Les transports de marchandises 17
2 – Le transport des courriers et paquets 17
3 – Le transport de voyageurs 17
a – Au niveau local 17
b – Au niveau national 18
4 – Propositions du groupe de travail pour le transport ferroviaire 18
C – Le transport automobile *19*
Propositions du groupe de travail pour le transport automobile 20
D – Le transport fluvial *22*
Propositions du groupe de travail pour le transport fluvial 22

III – EFFETS DE L'ISOLEMENT SUR LA SANTE **23**

A – Définition de l'isolement *23*
B – Les causes de l'isolement *24*
C – Les conséquences de l'isolement *24*
D – L'isolement en chiffres *25*
E – Les solutions mises en place *27*
F – Propositions du groupe de travail *28*

III – IMPORTANCE DE L'ALIMENTATION SUR LA SANTE **29**

A – Les dispositifs et initiatives œuvrant pour une alimentation saine sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération *30*
1 – Les associations 30
2 – Les autres structures 30
3 – L'évolution des mentalités 30
4 – Les Sheds à Kingersheim : un modèle à dupliquer ? 31
a – Projet écologique et citoyen sans but lucratif 31
b – Les activités économiques 31
B – La restauration collective *32*
1 – La restauration scolaire de Mulhouse Alsace Agglomération 32
2 – L'Unité de Production Culinaire du Groupement Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA) 33

a – Les principes de fonctionnement de l'unité de production culinaire 34
b – Engagement dans une démarche globale de qualité 34
C – Les circuits courts 35
D – L'usage des pesticides 36
E – Propositions du groupe de travail 37

ANNEXES **38**

ANNEXE n° 1 : Infos services seniors de la ville de Mulhouse 39
ANNEXE n° 2 : Dernières Nouvelles d'Alsace, 3 décembre 2020 « m2A et Apamad, partenaires pour les personnes âgées » 40
ANNEXE n° 3 : Flash info du Conseil de développement, 14 mai 2019 « La collaboration de l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale avec le CDD » 41
ANNEXE n° 4 : Visiteurs A Domicile et Ecrivains du Lien, plaquette de présentation, documentation officielle d'APALIB, 2020 42
ANNEXE n° 5 : L'Alsace et les Dernières Nouvelles d'Alsace, 20 janvier 2021 « Les canaux de distribution des produits en circuits courts » 43
ANNEXE n° 6 : Magazine Ambition Agglo, 5 juillet 2021 « Alimentation : jouons la carte de la proximité » . 44

PERSONNES RENCONTREES **45**

BIBLIOGRAPHIE **47**

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL « ENVIRONNEMENT ET SANTE » **49**

NOTES **50**

L'ensemble des travaux ont été réalisés à partir de mai 2018 et la rédaction de ce rapport finalisé à partir de janvier 2021.
La pandémie mondiale de COVID-19 a retardé la restitution de ces conclusions. De ce fait, certaines propositions du présent avis ont déjà été étudiées et mises en place par plusieurs collectivités.

AVANT-PROPOS

Parmi les thèmes de travail proposés par le Conseil de Développement le 5 avril 2018, un groupe de travail a retenu le thème « Environnement/Santé ».
Dès la première rencontre, ce thème a fait l'objet d'un débat entre les participants pour aboutir à « L'étude des relations entre l'environnement et la santé humaine et animale » (*exemple*s : impact des pollutions et risques associés).

L'objectif de cet avis est de présenter, aux élus de l'agglomération, des propositions pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs identifiés au niveau environnemental, socio-économique et socio-éducatif dans le périmètre retenu Environnement/Santé.

Le champ des incidences de l'environnement sur la santé étant très vaste, le groupe a décidé de s'atteler à l'étude des 4 thèmes suivants qui lui paraissent les plus importants dans le cadre de ses propositions au sein du territoire de Mulhouse Alsace Agglomération, à savoir les :

- l'impact du changement climatique ;
- l'influence des transports ;
- les effets de l'isolement ;
- l'importance de l'alimentation.

Dès sa mise en place, les membres du groupe ont décidé de se rencontrer chaque premier jeudi du mois. Cette fréquence a été respectée, mises à part les périodes estivales et de confinement. La présence des participants, à chaque réunion, est restée très élevée tout au long de la mandature (2018-2021).
Outre les débats habituels et nécessaires entre les membres du groupe et des sous-groupes, plusieurs rencontres ont été organisées tout au long du mandat avec des responsables administratifs et politiques du territoire, ainsi qu'avec des intervenants et experts extérieurs.

SYNTHESE

Le groupe « environnement et santé », composé de 14 membres du Conseil de développement, a élaboré sur autosaisine, un avis relatif aux relations entre l'environnement et la santé humaine/animale.

Le groupe s'est accordé sur la définition de la santé donnée par l'OMS « *la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La santé est une sensation agréable procurée par la satisfaction de besoins physiques et l'absence de tensions psychologiques* ». L'environnement, quant à lui, est entendu par tout ce qui entoure l'humain et ses activités.

Dès lors, le groupe a axé son étude sur les quatre dimensions suivantes :

- changement climatique ;
- transports ;
- isolement des personnes âgées ;
- alimentation.

Impact du changement climatique sur la santé

La relation entre la santé humaine et l'évolution du climat prend une importance considérable à une époque où les catastrophes et les pandémies s'amplifient.
Proposition : création d'un observatoire Environnement/Santé, piloté par Mulhouse Alsace Agglomération. Cet observatoire, rassemblant les acteurs du territoire, permettrait la surveillance des évolutions du changement climatique et de ses incidences sur le territoire, pour une prise en compte anticipée de ses effets sur le moyen et long terme.

Influence des transports sur le climat et la santé

Les différents transports (aérien, ferroviaire, routier, automobile et fluvial) n'ont pas le même impact sur l'environnement naturel et sur la santé des populations. Sur la base de ce constat, le groupe formule des propositions (détaillées dans l'avis) en vue de protéger le bien-être, la santé et l'existence des habitants de m2A et des territoires environnants :

- s'orienter vers une baisse du trafic aérien ;
- promouvoir l'utilisation du train par, notamment, l'amélioration des cadencements des lignes existantes, la réouverture de lignes et la réactivation des trains de nuit en gare de Mulhouse ;
- tendre vers une réduction du transport routier ;
- repenser la place de la voiture et promouvoir les mobilités douces ;
- accentuer le transport fluvial.

Effets de l'isolement sur la santé

Le groupe a choisi de faire un focus sur les causes et les effets de l'isolement des personnes âgées, facteur de détérioration de la santé (absence de liens sociaux, santé mentale). Pour apporter des réponses efficientes, un partenariat fort de Mulhouse Alsace Agglomération avec les acteurs associatifs du territoire semble incontournable.

Alimentation : élément clé de la bonne santé d'un individu

De nombreuses actions sont menées pour favoriser une alimentation saine, de qualité et dans le respect de l'environnement sur le territoire de m2A. Le groupe propose de poursuivre, d'amplifier et d'améliorer ces démarches.

I – IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA SANTE

Dans notre environnement, **le réchauffement climatique** (également nommé « dérèglement climatique » ou « changement climatique ») est un phénomène global qui a un impact mondial sur la santé de la population. Il s'agit d'une **transformation du climat** issue d'une augmentation générale des températures moyennes depuis plus d'un siècle.

Alors qu'il s'agit d'un phénomène causé **en grande partie par les activités humaines**, le réchauffement climatique modifie notamment les écosystèmes et les équilibres à l'œuvre en termes de météorologie.

A – Les modifications des écosystèmes

- **Augmentation de la température moyenne, vagues de chaleur, sècheresses :**
  - Impact sur les personnes âgées, problèmes respiratoires et chocs cardiovasculaires, décès.
  - Perte d'espérance de vie.
  - Pollution atmosphérique associée aux températures élevées.
  - Incendies et feux de forêt, décès, perte de biens.
  - Ilots de chaleur urbains et conséquences humaines.
  - Bouleversement des écosystèmes sur lesquels repose l'humanité.

- **Évènements météo extrêmes, catastrophes naturelles, tempêtes, fortes précipitations, inondations, vents violents :**
  - Blessures graves et décès lors d'inondations dévastatrices.
  - Risques indirects sur la santé par la détérioration ou la contamination de l'environnement par des polluants, des eaux usées et des eaux d'égout, pollution de l'eau potable et des terres agricoles.
  - Stress mental post traumatique.
  - Impact sur les infrastructures, lignes électriques, télécommunications, les voies de communications pour les transports maritimes, terrestres, aériens.

- **Importantes variations saisonnières, température de l'air et humidité :**
  - Prolifération de vecteurs pathogènes et transmission de maladies infectieuses et maladies nouvelles (maladie de Lyme, antivirus, etc.).
  - Allergies et pics d'asthme suite à l'exposition simultanée à différents allergènes.
  - Stress dû à la dépression saisonnière et altération des cycles de veille/sommeil.
  - Entraves à la capacité de production alimentaire et risque de malnutrition.
  - Accroissement de la fréquence des maladies saisonnières (virus de la grippe).

- **Apparition de maladies à transmission vectorielle d'origine tropicale, subtropicale et maladies émergentes d'origine animale :**
  - Des observations sporadiques de paludisme et de leishmaniose sont rapportées en Europe occidentale.
  - Modification de l'aire de répartition de nombreux vecteurs de parasites comme les vecteurs de la dengue et de la malaria qui pourraient atteindre nos régions.
  - Pandémies de coronavirus, grippe aviaire, grippe porcine, zoonoses, etc.

- **Pénurie d'eau et de nourriture :** maladies d'origines hydrique et alimentaire, effets nutritionnels.

- **Modification de la couche d'ozone et impact du rayonnement ultra-violet :**
  - Augmentation importante des carcinomes et mélanomes chaque année.
  - Incidence sur l'environnement, les végétaux et la chaîne alimentaire.

- **Agriculture, viticulture, élevage et pêche intensifs :**
  - Dégradation des conditions environnementales, des écosystèmes et de la biodiversité.
  - Utilisation des terres agricoles et maraîchères pour l'habitat, les carburants, les zones commerciales, les entrepôts d'e-commerce et les infrastructures routières afférentes.

- Perturbation de l'écosystème forestier.
- Pollution marine et transformation néfaste des océans et de l'écosystème marin.
- Impact de la chimie de synthèse des agrochimistes sur la nourriture, l'eau et l'air (pesticides, perturbateurs endocriniens, OGM, néonicotinoïdes, etc.).
- Dégradation générale de la qualité de la nourriture et malbouffe.
- Important développement des cancers, autismes, diabètes et augmentation des troubles musculosquelettiques (TMS).

- **Augmentation effrénée de la consommation et développement industriel excessif :**
  - Impact sur le monde du travail.
  - Santé et sécurité des travailleurs.
  - Exacerbation des contraintes thermiques et des conditions de travail.
  - Modifications majeures dans les industries et les professions impliquant des contraintes d'adaptabilité des personnels, dépressions, suicides.
  - Fortes pollutions par les présences industrielles (chimie, pétrole, etc.) et les transports routiers, aériens et maritimes.
  - Les gouffres énergétiques et destructeurs du climat avec le numérique, les réseaux sociaux, l'e-commerce et la future 5G.
  - Les installations de milliers de panneaux de publicités numériques engendrent une consommation énergétique excessive et sont à l'origine d'une pollution lumineuse importante. Ces panneaux publicitaires numériques provoquent une perturbation de l'horloge biologique des espèces et les humains sont également affectés par un usage excessif de lumière artificielle qui perturbe les rythmes circadiens.
  - Suspicion sur les effets biologiques et sanitaires potentiels liés à l'exposition des fréquences autour des technologies GSM, 4G et 5G.

- **Développement des métiers de services et du tertiaire :**
  - Importantes émissions de chaleur dues à l'augmentation des installations de climatisation.
  - Bâtiments inadaptés et pertes d'énergie liées au chauffage.
  - Dégradation des conditions de vie urbaine.
  - Vulnérabilité des populations et facteurs d'inégalités.

B – L'évolution des températures

1 – Le climat dans un passé récent

Jusqu'à 39 °C prévus à Nîmes, 36 °C à Bordeaux ou à Voiron, 32 °C à Paris, 35 °C à Lyon, soixante-six départements en vigilance orange, etc. Alors que débute le mois d'août 2003, la France est touchée par une nouvelle vague de chaleur.

Seize ans après la terrible canicule de 2003, on constate que ces épisodes météorologiques extrêmes se poursuivent. Ainsi, la température moyenne annuelle de 13,7 °C a dépassé la normale de 1,1 °C, plaçant l'année 2019 au 3e rang des années les plus chaudes depuis le début du XXe siècle, derrière 2018 (+1,4°C) et 2014 (+1,2 °C).

2 – 2020 : année la plus chaude jamais enregistrée en France

En 2020, la température a atteint une valeur moyenne de 14°C sur l'ensemble du pays. Le précédent record avait été enregistré en 2018, avec 13,9°C.

Tempêtes, pluies historiques, sécheresse record, canicules, etc. Après une succession d'événements météorologiques extrêmes, **2020 sera aussi l'année la plus chaude jamais enregistrée en France**, un nouveau signe criant du réchauffement de la planète.

Le rafraîchissement de l'année 2021 n'aura rien changé. C'est désormais officiel : avec une valeur moyenne sur l'ensemble du pays atteignant 14°C, la température de l'année 2020 est la plus chaude jamais enregistrée, devant 2018 (13,9°C), a annoncé Météo-France.

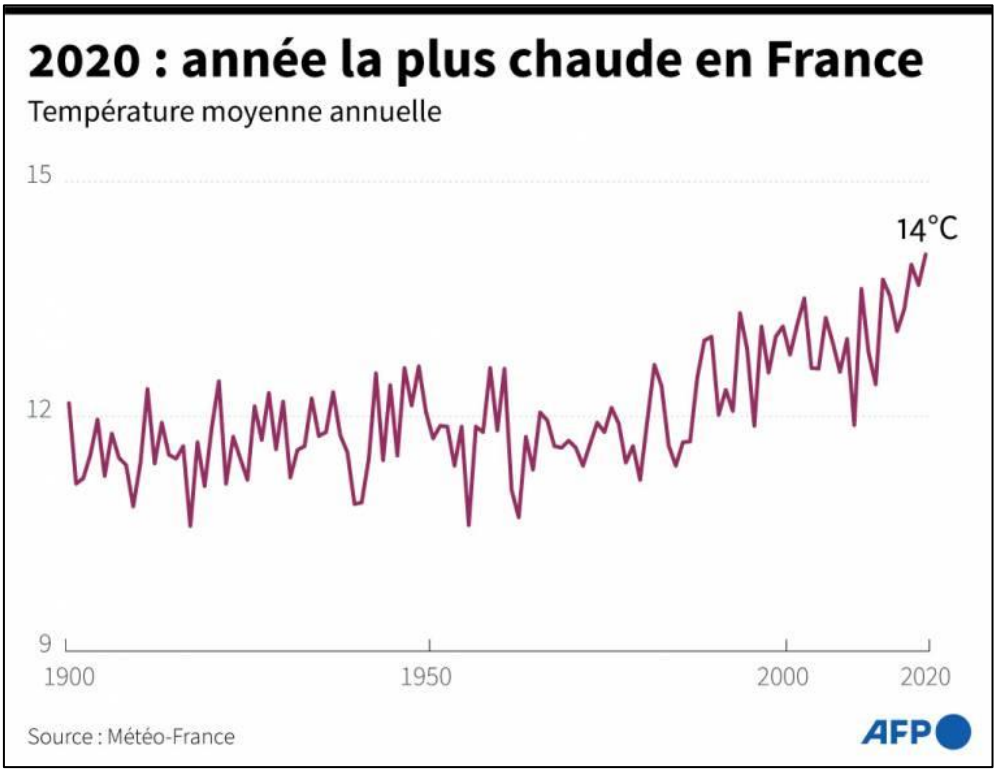

3 – Le climat futur en France

La hausse des températures en France métropolitaine se poursuit dans le climat futur au cours du XXIe siècle, quel que soit le scénario considéré. Sans politique climatique, le réchauffement pourrait atteindre 4 °C à l'horizon 2071-2100 par rapport à la période 1976-2005 (Météo France, schéma ci-dessous).

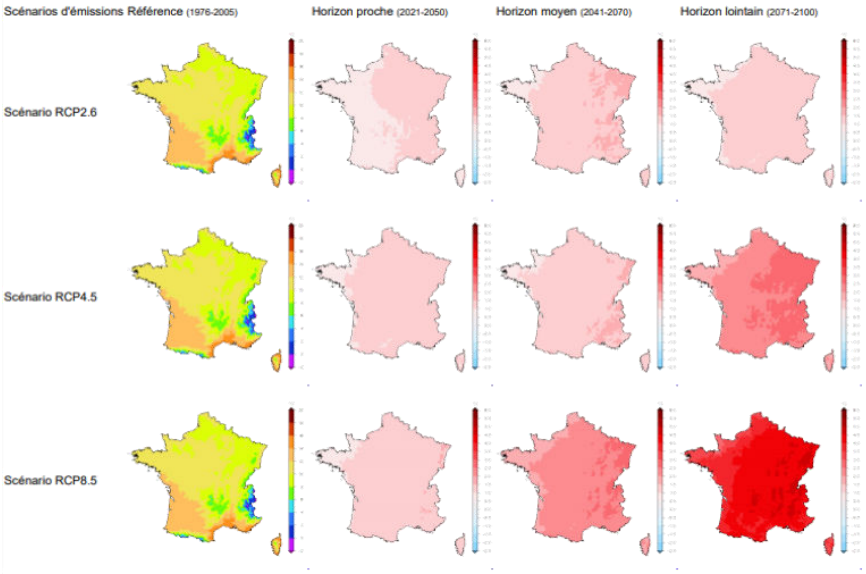

Anomalie de température moyenne quotidienne : écart avec la période de référence en °C. DRIAS.

Scénario RCP2.6 : une hausse des températures moyennes entre 0,6 et 1,3 °C

Scénario RCP8.5 : une hausse des températures moyennes entre 2,6 et 5,3 °C

4 – Et en Alsace ?

Le 19 juin 2019, lors du lancement du Conseil Participatif Climat de m2A, Madame **Sophie Roy Coordinatrice technique pour le Grand Est de Météo France et climatologue** était invitée à faire part de la situation climatique nationale et régionale dans sa conférence « **Etat des lieux et perspectives sur le climat ».**

Dans le chapitre intitulé **« Quelles températures quotidiennes l'été en France à la fin du XXIe siècle ? »,** elle mentionne plusieurs scénarios. Le scénario intermédiaire précise que la hausse de la température moyenne annuelle dans nos régions sera d'un peu **plus de 4°C en 2100**. Cette moyenne annuelle cache des **températures quotidiennes** qui pourront être beaucoup plus élevées. Ainsi, on pourrait **dépasser par endroits les 50°C de température maximale quotidienne à la fin du XXIe siècle**. **L'Est de la France est le plus concerné** par des vagues de chaleur estivales jusqu'à six semaines, avec un fort impact sur les températures nocturnes **et donc sur la santé humaine**.

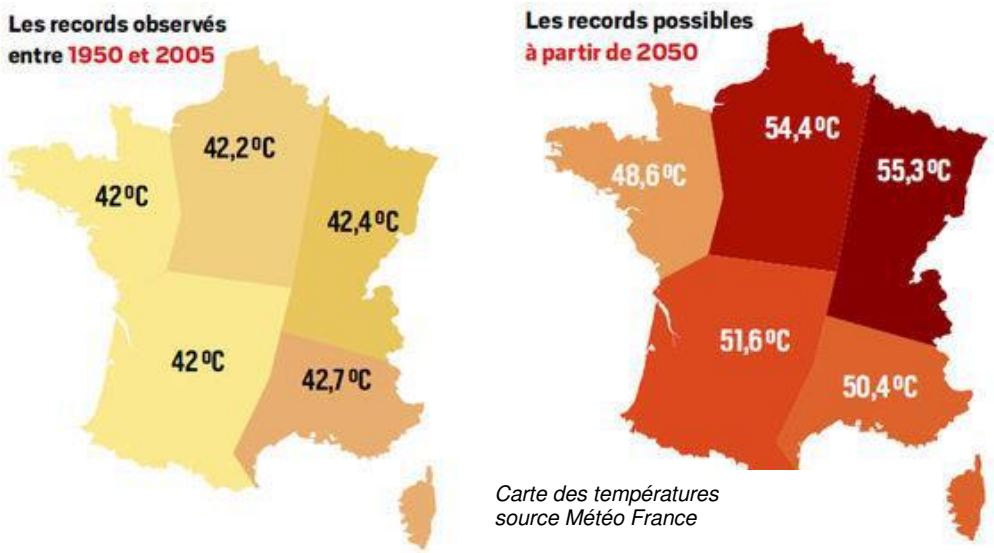

Carte des températures source Météo France

C – L'impact sur les systèmes de santé

Le journal « Le Monde » dans un article du 7 décembre 2020, relate le constat alarmant du « compte à rebours sur la santé et le changement climatique » du *Lancet*[1], revue médicale britannique de référence, publié le jeudi 3 décembre de la même année. Cette 5ème édition dresse le pire panorama depuis le lancement, en 2015, de cette collaboration de 35 institutions, dont l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM).

Vagues de chaleur, transmissions de maladies infectieuses, carences alimentaires : plus aucun pays, riche ou pauvre, n'est à l'abri des conséquences sanitaires d'un changement climatique qui ne cesse de s'aggraver. Si des mesures urgentes ne sont pas prises, la crise climatique pourrait saper les progrès des cinquante dernières années en matière de santé publique, perturbant les vies et les moyens de subsistance de millions de personnes et submergeant les systèmes de santé.

Alors que le réchauffement ne cesse de s'accélérer, les personnes de plus de 65 ans ont expérimenté un nombre record de jours d'exposition à des vagues de chaleur dans le monde en 2019. Les décès liés à la chaleur parmi cette population ont augmenté de 54 % lors des deux dernières décennies, pour atteindre près de 300 000 morts en 2018, principalement en Chine, en Inde, en Allemagne et aux Etats-Unis.

Avec plus de 104 000 morts au total, l'Europe est la plus touchée des régions (telle qu'elle est délimitée par l'OMS), en incluant l'intégralité de la Russie et nombre de pays d'Asie centrale. Cette vulnérabilité aux chaleurs extrêmes est depuis longtemps exacerbée sur le Vieux Continent et en Méditerranée orientale, en raison d'une population plus âgée, d'une prévalence plus forte des maladies cardiovasculaires et d'une importante urbanisation qui génère des îlots de chaleur urbains.

Ces trois facteurs sont encore plus marqués en France, qui fait partie des pays les plus à risque dans le monde en termes d'exposition des populations vulnérables aux vagues de chaleur, prévient le *Lancet*. La France est l'un des pays les plus à risque en matière d'exposition des populations vulnérables aux vagues de chaleur, selon « The Lancet ».

Rapport 2020 du '' The Lancet Countdown'' sur la santé et les changements climatiques : « plus aucun pays, riche ou pauvre, n'est à l'abri des conséquences sanitaires d'un changement climatique qui ne cesse de s'aggraver »

[1] https://www.lancetcountdown.org/2020-report

D – Proposition du groupe de travail

Le Conseil de développement estime qu'il est urgent de mobiliser divers acteurs du territoire dans une nouvelle approche santé-climat et plus largement santé-environnement.

A cet effet, le Conseil de développement propose de créer un **Observatoire Environnement/Santé**.

Chargé d'**assurer la surveillance des effets nuisibles de la crise climatique**, cet Observatoire **anticiperait** les **risques à moyen et long terme** sur la santé et la situation sociale des citoyens du territoire.
Sous le pilotage de Mulhouse Alsace Agglomération, l'Observatoire **regrouperait les acteurs du Territoire** des services de santé, des milieux d'affaires, des institutions sociales, des associations, des responsables politiques, des établissements d'enseignement et du public en général.
L'Observatoire **alerterait les représentants élus de Mulhouse Alsace Agglomération**, des risques identifiés et proposerait des solutions pour y pallier.

Un Observatoire Environnement/Santé
sous le pilotage de Mulhouse Alsace Agglomération

II – INFLUENCE DES TRANSPORTS SUR LE CLIMAT ET LA SANTE

La question du mode de transport que l'on choisit, pour assurer les différents services nécessaires aux populations, est devenue une question de premier ordre dans le contexte de la réflexion écologique et de la mise en place de nouvelles politiques.
En effet, les différents transports (routiers, ferroviaires, aériens et fluviaux) n'ont pas le même impact sur l'environnement naturel et sur la santé des populations. Les scientifiques connaissent depuis longtemps la toxicité, pour les humains et pour les animaux, d'un certain nombre de substances polluantes (plomb, dioxyde d'azote, particules fines, benzène), mais ces connaissances n'ont pas abouti pour le moment à réguler la circulation routière commerciale (responsable de cette pollution).

Bien au contraire, le développement exponentiel de certains types de transport (routier entre autres) au détriment d'autres types de transports moins polluants, interroge les politiques menées en la matière et le souci de ces politiques relatif non seulement à l'environnement, mais à l'état de santé des humains et des animaux.

Que savons-nous ?

- Les échanges de marchandises ont été multipliés par 1000 en un siècle et demi
- Le transport routier est responsable de 16 à 24% de la production mondiale des émissions de gaz à effet de serre, dont 25% proviennent des camions.
- Le transport aérien est responsable de 2% en totalité de la production mondiale de Co^2

Science & Vie spécial aviation 2019

La COP 21 (Conférence internationale sur le climat de 2015) a mis en avant cette question du choix des transports, dans la perspective de la lutte contre le réchauffement climatique. Dès lors, il est important de faire un état des lieux, dans les différents domaines où intervient cette question :

- domaine commercial : transports de marchandises ;
- domaine des services : exemple les trains postaux ;
- déplacement des citoyens : au quotidien pour le travail, épisodiques pour les vacances et le tourisme.

A – Le transport aérien

1 – L'avion : le mode de transport ayant l'impact climatique le plus significatif[2]

L'avion est le plus grand émetteur de Co^2 par passager au km

L'avion est le plus grand émetteur de Co^2 par passager au km :

- L'avion : de 145 à 285 gr de Co^2
- La voiture : de 100 à 150 gr de Co^2
- Le bus : 68 gr de Co^2
- Le train : 14 gr de Co^2

C'est dans la phase de décollage qu'il émet le plus de Co^2. Dans les trajets les plus courts, le trafic aérien mondial enregistre une hausse de 5% par an, si bien qu'il double tous les 15 ans.

Si l'avion était un pays, il serait le sixième plus gros émetteur de la planète, autant que l'Allemagne relève Stephan AMANT ingénieur Airbus (rapport pour le climat Carbonne 14). De surcroît, 4 millions de barils de pétrole sont consommés chaque jour dans le monde de l'aviation.

La nouvelle donne de l'aviation civile

Particulièrement polluante en termes d'émissions de Co^2, l'aviation participe activement au dérèglement climatique et la hausse du trafic à venir va aggraver les choses.
Une situation complexe à double titre :

- au sol, avec la montée de mouvements "anti-avion" et une fiscalité plus contraignante ;
- en l'air, avec des aléas climatiques perturbant les vols.

« *Pour tout le secteur aérien, l'heure de la revanche du climat a sonné* » Adrien DENÈLE[3].

2 – La pollution des avions rattrapée par le climat

2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre

L'avion est un mode de transport polluant, mais il ne faut pas oublier de se demander dans quelle mesure exactement il pollue, et avec quelles conséquences.

Certes, tout le monde a bien conscience que les moteurs d'avions brûlent du kérosène, un dérivé du pétrole, et que cela produit des effets néfastes. Mais encore ?
Le premier impact, le plus connu et décrié, concerne le climat. Il est en fait le résultat de plusieurs mécanismes différents, dont les effets se cumulent. Selon le climatologue Olivier BOUCHER du Laboratoire de météorologie dynamique de l'Institut Jussieu à Paris "*l'avion touche le climat tout d'abord par le Co^2 qu'il émet, de la même manière qu'une voiture lorsqu'elle consomme du carburant. Mais aussi par les traînées blanches qu'il laisse dans le ciel*".

Les vols confrontés aux aléas météo

Si l'avion impacte le climat de manière non négligeable, celui-ci risque de lui rendre la pareille avec force ! Car dans les décennies à venir, les dérèglements climatiques feront peser sur le secteur de l'aviation de lourdes menaces, et parfois de façon inattendue, car ce n'est pas de l'air que viendra le premier danger.

[2] Science & Vie spécial aviation 2019

[3] « Climat la nouvelle donne de l'aviation civile » par Adrien DENÈLE

Le dérèglement climatique se traduira, selon les experts, par des pics de chaleur plus extrêmes. Sans effet aux altitudes de croisière, où la fraîcheur est assurée, ces hausses peuvent lourdement affecter les performances des aéronefs lorsqu'ils sont au sol.

Ces différents effets peuvent avoir pour conséquences une consommation de kérosène accrue pour compenser la perte de poussée, une réduction du poids de l'appareil (et donc du nombre de passagers), l'allongement des pistes ou des ailes pour compenser la baisse de la portance, ou encore la réorganisation des plannings pour éviter les mouvements aux heures les plus chaudes.

3 – Les compagnies face à la pression écologique

Le secteur de l'aviation civile ne s'attendait certainement pas à affronter ce phénomène, indirectement lié au réchauffement climatique : la **montée d'un discours "anti-avion"** de plus en plus virulent dans l'espace public. Jusqu'ici, pour beaucoup, l'avion se situait dans l'angle mort de notre conscience écologique.

Mais la situation est subitement en train de changer : les écologistes ne sont plus les seuls à pointer sévèrement l'avion du doigt et à appeler à son boycott.

En France et dans de nombreux autres pays, à l'inverse, l'avion bat toujours des records. Mais un discours similaire commence à infuser dans le débat public. Le journal Libération titrait ainsi en Une de son édition du 3 avril 2019 : "*Climat, et si on arrêtait de prendre l'avion*", personne désormais ne peut plus utiliser l'avion comme s'il ne savait pas.

Des initiatives populaires se mettent également en place : de nombreux manifestes et pétitions appellent au boycott, comme "*Stay on the ground, nous ne prendrons plus l'avion !"* publié par Julien GOGUEL[4] en février 2019 sur le site de Libération.
On peut noter en Suède (pays souvent à la pointe des avancées) le développement du Mouvement « Flyskam » (honte de prendre l'avion),

Pour l'instant, tous ces débats et initiatives citoyennes sont jugés quantité négligeable par l'industrie aéronautique, qui ne prévoit aucun impact négatif sur ses prévisions de croissance du trafic aérien au niveau mondial.
Vaguelettes sans conséquence ou lame de fond ? Sommes-nous vraiment prêts à sacrifier nos rêves d'évasion sur l'autel du climat et de la qualité de vie des générations futures, alors que l'avion a totalement démocratisé l'usage du monde et, pour tout un chacun, rendu proche ce qui semblait lointain, voire inaccessible ?
Contre toute attente, la question se pose aujourd'hui. Y compris au niveau des autorités, qui pourraient finir par taxer ce mode de déplacement, voire l'interdire sur certains trajets de courte distance.

4 – Quelles actions concrètes pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C ?

Supprimer les vols inutiles ?

Quelles actions concrètes faudrait-il prendre pour limiter le réchauffement à 1,5°C, comme préconisé par les experts du GIEC ? Le cabinet d'analyse français B&L Évolution s'est livré à l'exercice dans un rapport publié fin 2018. C'est une étude poussée de manière utopique par ce bureau de consultants, pour faire comprendre qu'on n'est loin du compte et que certainement on n'ira pas jusqu'à cet extrême.
La suppression des vols inutiles est une illustration de cette étude pour le transport aérien, mais ce rapport à d'autres propositions toutes aussi surprenantes (agriculture, mobilités, résidentiel, aviation, biens de consommation, etc.).

Le carburant menacé de taxation

Un dernier retour de bâton menace l'aviation : le durcissement de la législation visant à dissuader les voyageurs de prendre l'avion.

[4] www.stayontheground.org / https://www.liberation.fr/debats/2019/02/11/nous-ne-prendrons-plus-l-avion_1708727/

Ainsi aux Pays-Bas, un projet de loi présenté au Parlement en mars 2019 vise à supprimer progressivement la liaison aérienne entre Amsterdam et Bruxelles, deux villes séparées de seulement 200 km et reliées entre elles par des infrastructures routières et ferroviaires.

Un régime de faveur remis en question

Les législateurs pourraient également remettre en cause un autre dogme : le régime spécial dont bénéficie le kérosène en matière de fiscalité. En France, comme dans les autres pays du monde, le carburant aviation est en effet exonéré de toute taxe, que ce soit dans le cadre de la taxe intérieure sur les produits énergétiques (TICPE, ex-TIPP) ou de la TVA. Par comparaison, le carburant d'une voiture est taxé à plus de 60 % de son prix à la pompe. Un régime de faveur critiqué par nombre d'écologistes et d'élus dans le monde entier et par le mouvement des “gilets jaunes” en France.

Cette exception ne date pas d'hier, puisqu'elle découle des accords signés lors de la convention internationale de Chicago, en 1944, qui empêche un État de taxer les vols internationaux.

Réduire l’attractivité du transport aérien

La taxation aurait également pour effet de réduire l'attractivité de certaines offres de voyage, qui permettent parfois de parcourir les pays d'Europe pour quelques dizaines d'euros. Cette pratique peut paraître aberrante, dans un contexte où l'on cherche justement à promouvoir le train par rapport à l'avion. Le prix de l'avion peut être jugé trop faible avec les compagnies low-costs.

5 – Situation de l’EuroAirport

L’EuroAirport est un aéroport Franco-Suisse situé en France. Le Conseil d’Administration est binational franco-suisse avec des observateurs allemands.
La navigation aérienne relève de la Direction Générale de l’Aviation Civile française (DGAC).

Les nuisances sonores nocturnes

En sus de toutes celles que nous venons de voir pour le transport aérien, l’EuroAirport génère des nuisances sonores nocturnes en raison notamment de son activité de fret express. En effet, le début des vols à 5 heures du matin et fin à minuit cause des nuisances non négligeables pour les riverains des deux territoires.
Cependant, un arrêté du 6 août 2021 portant restriction d’exploitation de l’aérodrome de Bâle-Mulhouse a interdit les décollages entre 23h et minuit, de même que l’interdiction de décollage et atterrissage d’avions bruyants pendant les heures nocturne c-à-d 22h-minuit et 5h-6h. Cet arrêté prend effet au 1er février 2022 et contribue aux actions entreprises en faveur de la réduction des nuisances sonores.

Pays des trois frontières et m2A

Les élus des villages et des territoires autour de l’EuroAirport doivent trouver un équilibre entre le bassin d’emplois que représente les activités de la plate-forme aéroportuaire et les décisions à prendre pour limiter son impact sur le climat et la santé.

Les associations locales de défense des habitants

Des associations de défense d’habitants militent pour limiter les nuisances, mais pour l’heure toutes les solutions ne semblent pas avoir été trouvées avec l’EuroAirport.

6 – Propositions du groupe de travail pour le transport aérien

- Abandonner l'extension de l'aéroport MULHOUSE-BALE-FRIBOURG qui a atteint 8,6 millions de passagers en 2018 avec près de 100 000 mouvements et qui devrait passer de 11 à 13 millions de passagers en 2030 selon les autorités de l'AEP. Avec une proportion de mouvements d'atterrissages et de décollages en corrélation avec ces prévisions et l'artificialisation de plusieurs dizaines d'hectares de terres cultivables pour les nouvelles infrastructures.

- Interdire le survol du cône d'approche aérien au-dessus de m2A à moins de 5 000 pieds comme à Genève (3 000 pieds actuellement au-dessus du territoire).

- Utiliser au maximum de l'espace les vols au-dessus de la forêt de la Harth au nord de m2A comme par le passé.

- Fermer les lignes au départ de Bâle-Mulhouse pour lesquelles existe une alternative en train de moins de 4 heures depuis Mulhouse comme préconisé par la Commission citoyenne pour le climat.
  Par exemple, Bâle-Mulhouse Paris, Bâle-Mulhouse Lyon, etc.

B – Les transports ferroviaire et routier

1 – Les transports de marchandises

Si l'on examine la tendance depuis vingt ans, on constate qu'entre 2008 et 2017, le fret ferroviaire, loin d'augmenter ou de rester stable, a diminué de façon assez spectaculaire, puisqu'il a été réduit de 7 millions de tonnes.

L'orientation vers un moins de pollution n'est pas encore prise. En effet, le transport routier augmente et le fret ferroviaire reste très minoritaire en la matière :
« *Le transport intérieur routier a crû régulièrement entre 1995 et 2007, avant de connaître une forte baisse en 2008 et 2009. Stable entre 2010 et 2015, il croît depuis 2016. Ainsi, en 2017, avec 307,7 milliards de tonnes-kilomètres, le transport intérieur routier de marchandises augmente de 6,5 % par rapport à 2016*. » (Rapport du Commissariat au développement durable de 2019).

Développer à nouveau le fret ferroviaire pour réduire le transport par camions et diminuer la production de Co^2 supposerait une politique sociale concertée, en mesure de permettre aux conducteurs de camions (qui subiront les conséquences de ce nouveau tournant) de se reconvertir ; de même, il faudrait pouvoir intéresser leurs entreprises à cette reconversion, d'une façon ou d'une autre.

La France devrait trouver des solutions adaptées à son système – ou alors, demander la renationalisation des autoroutes, pour que leurs bénéfices profitent à l'État et permettent de développer des politiques d'intérêt public.

A noter sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération :
- démolition du centre de tri postal de Riedisheim. Il se trouvait le long d'une voie ferrée de la gare de Mulhouse et était équipée d'une voie le long du bâtiment de La Poste pour le chargement et déchargement du courrier et paquets postaux ;
- fermeture du portique de manutention de la gare du nord (fermée en 2000).

2 – Le transport des courriers et paquets

Si les nouvelles technologies ont réduit le nombre de lettres à acheminer, elles ont augmenté probablement le nombre de paquets envoyés par La Poste (du fait des commandes en ligne). Pour le moment, nous n'avons pas réussi à trouver des données fiables sur cette question.

Cela dit, la question de l'acheminement de tous ces paquets est un vrai problème, y compris social, vu l'ubérisation de ces tâches par les géants d'internet.

Du point de vue écologique, en tout cas, il faudrait limiter les transports par camions et rétablir des trains postaux. Or ces dernières années, c'est tout l'inverse qui s'est produit : selon le rapport RSE 2014 du groupe « la poste », 328 camions sans compter les sous-traitants transportaient le courrier. En 2015, La Poste a envoyé à la réforme des TGV postaux en parfait état, alors qu'en Italie Mercitalia rail, filiale de la compagnie nationale des chemins de fer italiens exploite depuis 2018 des TGV fret toutes les nuits, entre Caserte (au nord de Naples) et Bologne sur 650 kilomètres en 3 heures 30.

3 – Le transport de voyageurs

a – Au niveau local

Si l'on cantonne notre analyse à notre région, on peut dire que le trafic grandes lignes (TGV, TER 200) y fonctionne bien, offrant un grand confort, une rapidité et une régularité qui ne justifient plus, dans bien des cas, l'usage de la voiture dans l'axe rhénan, par exemple.
Le tram train sur la ligne Mulhouse à Kruth via Thann, ainsi que la ligne de la vallée de Munster raccordent le grand réseau.

Le parent pauvre de la région est la ligne Mulhouse Guebwiller. Les habitants de la communauté de communes du Florival (38783 habitants) réclament depuis plus de trente ans la réouverture de cette ligne, par la voix de l'association FloriRail.
A noter également, la mauvaise liaison entre Thann et Wesserling en particulier dans les cas d'intempéries. Par ailleurs, une amélioration du cadencement de la ligne Mulhouse-Belfort, surtout le week-end, serait souhaitable.

b – Au niveau national

Toujours pour réduire le caractère polluant de la circulation routière, il faudrait aborder la question des trains de nuit et auto-couchettes, qui ont été supprimés alors qu'ils limitaient cette pollution. Par ailleurs, la réouverture de ces lignes pourrait avoir une influence favorable sur l'attractivité du territoire.

Un rapport sur l'opportunité de la réouverture des trains de nuit a été porté à la connaissance du Parlement en 2020.

4 – Propositions du groupe de travail pour le transport ferroviaire

- Améliorer le cadencement de la ligne Wesserling-Mulhouse pour satisfaire un maximum d'usagers, désengorger le trafic routier de la vallée de Thann et diminuer ses nuisances.
- Améliorer le cadencement de la ligne Mulhouse-Belfort, surtout le week-end
- Favoriser la réouverture de la ligne Mulhouse Guebwiller afin de désengorger le trafic routier du Florival et diminuer ses nuisances.
- Valoriser la ligne ferrée entre Mulhouse-Bantzenheim-Müllheim.
- Réouvrir la gare du nord, pour des lignes de frets national et international et le chargement des camions par wagons spécialisés (LOHR).
- Favoriser l'accès de ces lignes spécialisées en gare de Mulhouse lors de la réactivation des trains de nuit.

C – Le transport automobile

Aménagement du territoire et dépendance à l'automobile

La société française est encore majoritairement organisée autour de l'automobile, qui nous permet de parcourir de longues distances sans contraintes horaires ni géographiques. Dans les territoires non desservis par des transports collectifs, notamment dans les territoires les moins densément peuplés, elle reste souvent le seul moyen de se déplacer.
Cause ou conséquence, l'automobile est intrinsèquement liée à l'aménagement territorial et à l'urbanisme : l'urbanisation et le phénomène de métropolisation ont accentué cette dépendance à la voiture dans les territoires ruraux, au sein desquels il faut parcourir beaucoup plus de kilomètres pour accéder aux services publics. L'étalement urbain, et plus encore « l'émiettement du territoire » lorsque l'étalement se fait de manière dispersée, renforcent cette dépendance à l'automobile. La voiture reste ainsi le moyen de transport favori des français : en 2018[5], 81 % des ménages possédaient au moins une voiture. Cette dernière est le moyen de transport utilisé par 70% des personnes se rendant à leur travail.

La pollution de l'air, un problème de santé publique

Nos modes de transport ne contribuent pas seulement au réchauffement climatique. La consommation des carburants à base d'hydrocarbure rejette également de nombreuses particules, plus ou moins fines, dans l'air que nous respirons quotidiennement.
En 2012, les gaz d'échappement des moteurs Diesel ont été classés par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme cancérigènes et les gaz d'échappement des moteurs à essence comme l'étant possiblement. Selon l'ADEME, la pollution de l'air est reconnue comme la troisième cause de mortalité en France après le tabac et l'alcool. Se déplacer de manière « propre » constitue donc un enjeu majeur de santé publique.

Le transport automobile sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération

A rebours d'une mobilité vertueuse, la voiture a été de plus en plus utilisée sur le territoire de m2A pendant la période 2000-2018.
Les dynamiques observées depuis 2000 sont inquiétantes. Il est indispensable de maîtriser le réchauffement climatique et d'améliorer le cadre de vie. Cela passe par une baisse du trafic automobile en réduisant la place de la voiture en ville au profit des modes alternatifs, transports en commun, covoiturage, vélo et marche.

[5] Insee, recensement de la population 2018

Propositions du groupe de travail pour le transport automobile

- Réduire la place de la voiture par :
  - un nouveau plan de circulation et des aménagements légers de voirie à l'échelle de Mulhouse et de m2A ;
  - le réaménagement et le verdissement des voiries et de l'espace public ;
  - l'aménagement des aires de covoiturage et incitation auprès des grandes surfaces à mettre une partie de leur parking à disposition des transports en commun et du covoiturage (exemple CORA Dornach) ;
  - des offres de parking et leurs accès en périphérie de Mulhouse en utilisant des friches commerciales, industrielles et les terrains miniers. Ces parkings pourraient être abrités par des panneaux photovoltaïques ou des toitures végétalisées ;
  - la limitation de la vitesse à 30km/h sur tout le territoire, sauf les axes principaux à 50km/h.

- Instaurer une Zone à Trafic Limité (ZTL) couvrant un centre-ville élargi à Mulhouse.

- Développer la pratique du vélo et du vélo à assistance électrique, notamment par la création à l'échelle de m2A d'un Réseau Express Vélo « lourd » avec des voies cyclables larges et rectilignes.

- Développer la pratique de la marche en accordant plus de place au piéton et en intervenant sur les matériaux, la géométrie de la rue, des voies dédiées et un apprentissage du vélo dès l'enfance.

- Interdire l'accès des voitures aux abords des écoles et favoriser la mise en place des déplacements d'enfants encadrés par des adultes soit à pied, soit en vélo.

- Agir sur le levier des transports en commun en :
  - renforçant l'offre et en la rendant plus visible ;
  - développant les dessertes et les infrastructures :
    - extension des lignes Tram à Jeune Bois et à Riedisheim ;
    - réalisation d'une ligne de bus à haut niveau de service BHNS circulaire en connexion des lignes Tram et bus transversales ;
    - adaptation du Tram-Train de la vallée de Thann-Wesserling à la réalité des besoins des voyageurs ;
    - engagement dans la réalisation d'un Tram-Train reliant la vallée de Guebwiller.
  - expérimentant la gratuité du réseau Soléa.

- Réserver des axes prioritaires pour les véhicules de secours, les transports en commun, les taxis, le covoiturage.

- Valoriser le compte Mobilités en y incluant tous les modes de transports, de parking et de covoiturage.

- Inciter les grandes surfaces à mettre une partie de leur parking à disposition des transports en commun et du covoiturage (exemple CORA Dornach).

D – Le transport fluvial

Sur la ligne Strasbourg-Bâle, le port de Mulhouse Rhin est le troisième plus grand port de France.
La création d'un terminal portuaire à Niffer et la pérennisation du port d'Ile Napoléon permettent d'envisager une augmentation du trafic fluvial.
La traversée de l'agglomération du canal du Rhône au Rhin créé un environnement favorable à l'exploitation de cette voie de communication. Un atout considérable pour le développement des mobilités douces du territoire.

Propositions du groupe de travail pour le transport fluvial

- Les ports d'Ottmarsheim et d'Ile Napoléon sont des plateformes de déchargement de marchandises vers les camions. A partir d'Ile Napoléon, ces voies fluviales peuvent être prolongées pour le transport de marchandises et de personnes en direction de Mulhouse. Le dernier km serait fait en véhicule électrique vers le centre-ville.

- Créer une plateforme de débarquement en face de la gare de Mulhouse.

- Prolonger ce transport fluvial vers le Sundgau après le Port de Plaisance.

III – EFFETS DE L'ISOLEMENT SUR LA SANTE

Le présent chapitre traite des causes et des effets de l'isolement sur les personnes âgées de plus de 65 ans sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Il est également présenté les solutions existantes, ainsi que les propositions du groupe de travail pour aller plus loin.

Le stress provoque des effets dévastateurs sur l'ensemble de la population : personnes vulnérables, handicapées, âgées, jeunes travailleurs, étudiants, etc. (comme nous avons pu tous le constater lors de la pandémie de la Covid-19).

Afin de mener à bien cette mission, de la manière la plus objective et complète possible, le groupe de travail s'est appuyé sur plusieurs sources :

- documentations diverses et interrogation sur internet ;
- rapport Monalisa de 2013 «Préconisation pour une MObilisation NAtionale contre l'Isolement sociale des personnes Agées » ;
- rencontres avec des professionnels qui œuvrent au quotidien dans le domaine de la lutte contre l'isolement social ;
- une étude conduite par le cabinet « Viavoice » à la demande de l'association APALIB de MULHOUSE, a été réalisée par téléphone du 26 septembre au 3 octobre 2019, auprès d'un échantillon de 501 personnes âgées de 65 ans et plus, habitant dans le Haut-Rhin ;
- monographie sur l'isolement des personnes âgées de l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale à Mulhouse (2018). Une convention[6] a été signée entre Mulhouse Alsace Agglomération et l'école supérieure de praxis sociale pour permettre à un groupe d'étudiante de la promotion 2018-2021 d'élaborer une monographie sur l'isolement des personnes âgées en collaboration avec le groupe environnement et santé du Conseil de développement. Pour l'analyse de la réalité du terrain et le repérage de l'isolement, les étudiantes ont élaboré des grilles de questionnement spécifiques suivant les acteurs interrogés à savoir : les collectivités, les associations, les professionnels et les personnes âgées.

A – Définition de l'isolement

L'isolement véritable fléau du 20ème siècle dans toutes les couches de la Société

Dans son avis de juin 2017, le Conseil Economique, Social et Environnemental définit l'isolement social comme suit : « *L'isolement social est la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation* ***de souffrance et de danger*** **».**

Selon Jean-Louis Pan Ké Shon, chargé de recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques, sont considérés comme isolées objectivement les personnes ne rencontrant jamais physiquement les membres de tout leur réseau de sociabilité (famille, amis, voisins, collègues de travail ou activités associatives) ou ayant uniquement des contacts très épisodiques avec ces différents réseaux.

Différence entre solitude et isolement

Beaucoup de personnes ne font pas la différence entre isolement et solitude. Le dictionnaire lui-même n'offre pas de grandes différences de signification. Pourtant, la nuance est réelle. Alors que la solitude peut être choisie, l'isolement l'est rarement.

[6] Annexe n°3

La solitude (du latin solus signifiant « seul ») est l'état, ponctuel ou durable, plus ou moins choisi ou subi, d'un individu qui n'est engagé dans aucun rapport avec autrui. Certains auteurs parlent de solitude objective pour distinguer cet état du sentiment subjectif associé à l'isolement social.

B – Les causes de l'isolement

L'isolement des personnes âgées est dû à une multitude d'événements :

- **Le départ à la retraite :** la retraite apporte une modification majeure du rythme de vie de la personne. Elle perd très vite les relations avec ses collègues de travail, n'a plus besoin de sortir chaque jour du domicile pour aller travailler.

- **Le vieillissement des amis** : le vieillissement des amis rend les rencontres plus difficiles à organiser. En effet, certains ne peuvent plus se déplacer, d'autres sont fréquemment hospitalisés, d'autres encore déménagent dans une autre région pour être plus proche de leurs enfants, etc.

- **La perte d'autonomie :** la perte d'autonomie se définit comme l'incapacité d'assurer seul certains actes de la vie courante.

- **Le veuvage :** le veuvage est un passage radical d'une vie de couple à une vie en solo. La personne avec qui nous échangions au quotidien n'est plus là. Un fort sentiment de solitude peut apparaître une fois le deuil terminé.

- **L'éloignement des enfants :** les familles se disloquent et certains membres de la famille partent vivre à l'autre bout de la France ou à l'étranger. Cela provoque l'isolement des plus âgées qui ne se déplacent peu ou plus.

- **La fracture numérique**

- **La précarité financière :** la précarité financière est une des principales causes de l'isolement chez les personnes âgées. Elles sont de plus en plus nombreuses à vivre sous le seuil de pauvreté. Un phénomène qui touche davantage les femmes, avec des retraites plus faibles que les hommes.

- **Les catastrophes :** naturelles, climatiques ou autres, telle que la pandémie mondiale de 2020 (virus de la Covid-19). Elles accentuent d'une manière brutale l'isolement des seniors déjà fragiles.

C – Les conséquences de l'isolement

De nombreuses études ont constaté que l'isolement a des conséquences délétères sur la santé des seniors. Il accélère le déclin physique et cognitif chez les personnes âgées.

Isolement et pathologies

Les seniors souffrant d'isolement pâtissent souvent des troubles suivants :
- troubles du sommeil,
- hypertension,
- hausse du niveau des pics matinaux de cortisol (l'hormone du stress),
- dépression,
- baisse du sentiment de bien-être,
- système immunitaire fragilisé,
- déclin des fonctions cognitives,
- perte progressive de l'appétit,

L'isolement favorise également les conduites addictives.

Isolement et mortalité des seniors

Le risque de mortalité prématurée peut augmenter de 14 % chez les seniors isolés, d'après une étude de l'université de Chicago, dirigée en 2015 par le professeur de psychologie John Cacioppo.

Isolement et maltraitance

L'isolement social des seniors et de leurs aidants augmente les risques de maltraitance, d'après l'Organisation mondiale de la santé.
Lorsque la personne âgée et ses aidants n'ont aucun soutien social, les risques d'abus ou de négligence augmentent. Il est important de maintenir des liens sociaux avec les seniors de votre entourage pour éviter que l'isolement, qui en soi peut aussi être une forme de maltraitance, n'entraîne des situations encore plus délétères.

D – L'isolement en chiffres

La proportion de personnes isolées en 2019 :

- en France 67 millions d'habitants dont près d'un million de plus de 60 ans sont isolés ;
- dans le Haut-Rhin, 761 480 habitants dont 24% de personnes isolées.

Une enquête commandée par les Petits Frères des Pauvres révèle que 900 000 personnes âgées de 60 ans et plus sont isolées de leur famille et de leurs amis. 300 000 sont « en situation de mort sociale » selon l'association. De toutes les générations, celle des 75 ans et plus est celle qui a été la plus impactée par la montée des solitudes en France.

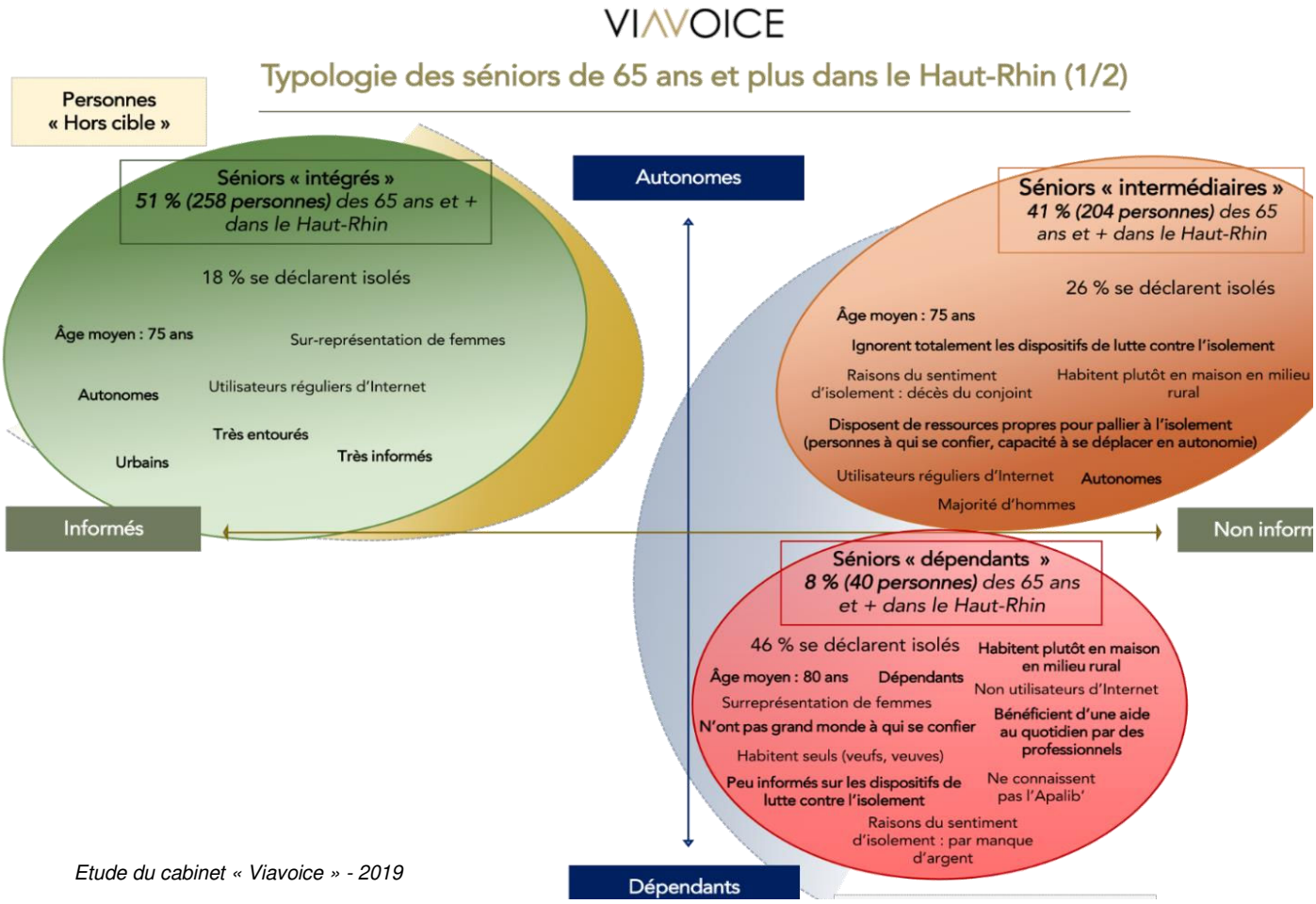

Etude du cabinet « Viavoice » - 2019

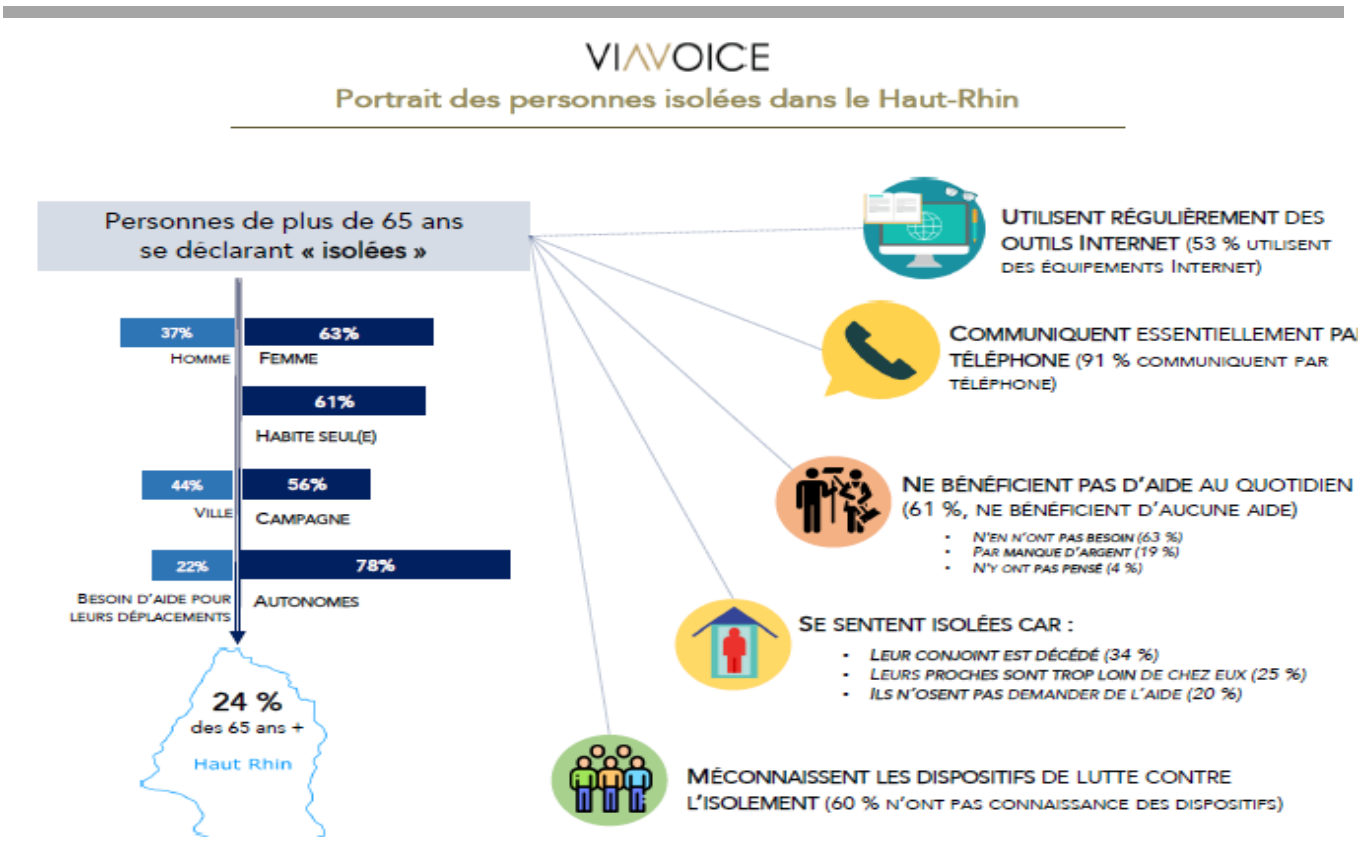

Etude du cabinet « Viavoice » - 2019

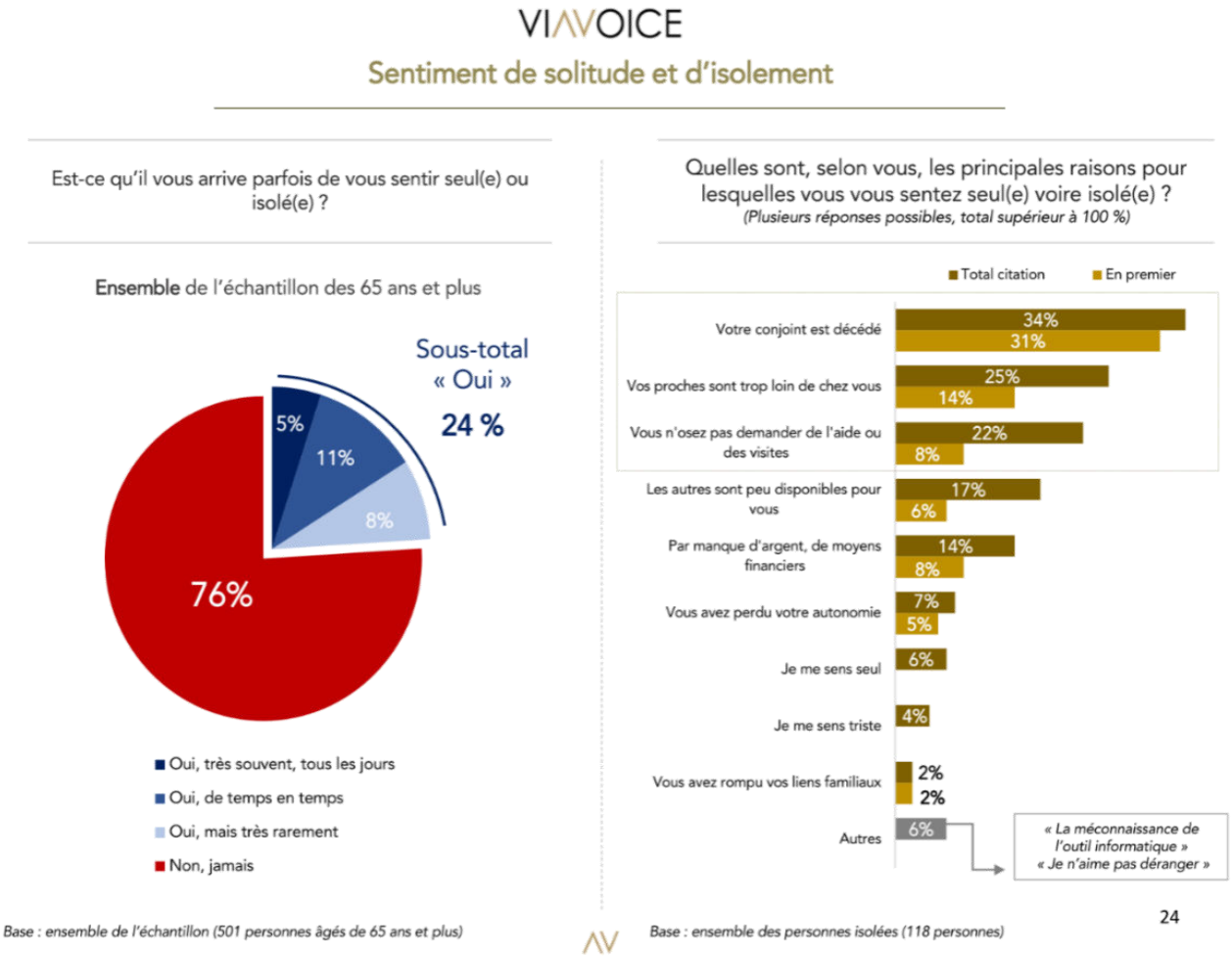

E – Les solutions mises en place

De nombreuses actions sont menées sur le territoire national, mais aussi sur le territoire de m2A. Tous les acteurs sont mobilisés, car le problème est tellement complexe que la participation de tous est nécessaire.

- **Les individus :**
  - De belles initiatives ont vu le jour avec les différents confinements, mais sans aucune coordination et avec un risque pour les seniors (malveillance, escroquerie, arnaques, etc.). De plus ces opérations sont ponctuelles, donc il n'y a pas de suivi dans le temps.
  - La colocation intergénérationnelle est aussi un remède efficace et cohérent.

- **Les institutions :**
  - Les centres communaux d'action sociale accompagnent au mieux les personnes en difficulté principalement d'un point de vue matériel.
  - La ville de Mulhouse a mis en place un numéro de téléphone « Infos Services Seniors ». Il s'agit d'une plateforme téléphonique d'écoute, de conseil et d'orientation. Les appels sont principalement orientés sur le transport, la vaccination, mais très peu sur l'isolement[7].
  - Des communes, telle que Mulhouse, ont mis en place en place des contrats locaux de la santé mentale (CLSM). Il serait pertinent d'étendre ce dispositif à l'échelle de l'agglomération.
  - Mulhouse Alsace Agglomération et Apamad ont signé une convention de SIEG (Services d'Intérêt Economique Général) pour l'accompagnement des personnes âgées, pour une période de 3 ans[8].

- **Les entreprises :** le secteur marchand propose également des solutions pour lutter contre l'isolement. Cependant, les tarifs sont souvent très élevés et donc non accessible à tous.

- **Les associations :** de nombreuses associations s'investissent énormément pour aider les personnes en difficulté ou isolées : Croix rouge, Restos du Cœur, pompiers, Petits Frères des Pauvres, Banque Alimentaire, centres sociaux, réseau APA, etc.

<u>Exemple du réseau APA</u>

Le réseau APA fortement mobilisé dans le domaine de la prévention santé et de l'isolement des seniors a acquis une expérience reconnue en ce qui concerne la détection et le suivi des personnes isolées, c'est vraiment son cœur de métier.

Une plateforme téléphonique imaginée en 2003

« La Plateforme du Cœur » a été imaginée par le Réseau APA dès 2003 au moment de la canicule. L'objectif de cette veille téléphonique est de maintenir le lien social et vérifier que les personnes fragilisées par l'âge, une maladie, un handicap, l'isolement social, se portent bien. « *Comment vous sentez-vous ? Pouvez-vous vous faire à manger ? Etes-vous entouré ?* » sont quelques questions posées par les bénévoles aux personnes fragilisées ou isolées.

Présent sur un grand quart de l'Est de la France, le Réseau APA cherche en tout temps à nourrir l'envie de vivre et entretenir, auprès des personnes qu'il accompagne, un lien de proximité nécessaire pour rester positif, mieux traverser les épreuves de la vie. Défi relevé lors du premier confinement avec des centaines de personnes qui ont souhaité se rendre utiles et participer à lutter contre l'isolement social exacerbé par le confinement.

[7] Annexe n°1
[8] Annexe n°2

Un dispositif amélioré au fil des crises

Le Réseau APA s'est équipé par ailleurs d'une plateforme numérique construite avec la start-up FACILIEN, spécialisée dans la gestion de communautés en ligne.
Alors que cette veille téléphonique était à son origine conçue via quelques centres d'appels locaux, depuis le premier confinement (mars 2020), les bénévoles appellent dorénavant depuis chez eux. FACILIEN vient ainsi faciliter la gestion à distance des appels et le lien entre bénévoles et bénéficiaires.
Lors du second confinement (novembre 2020), le Réseau APA a épaulé également les communes qui ont fait appel à lui, pour effectuer cette veille auprès des habitants inscrits sur les listes communales des personnes fragiles à contacter.
De plus le réseau à mis en place depuis de nombreuses année une équipe de bénévoles « Les Artisans du Lien »[1] (visiteurs à domicile, écrivain du lien, plateforme téléphonique, contact)

F – Propositions du groupe de travail

Les périodes de crises et notamment le réchauffement climatique nécessitent de développer de nouvelles ressources et de la créativité pour faire face aux difficultés. Aussi, il est préconisé de :

- Etablir un partenariat de Mulhouse Alsace Agglomération avec des associations reconnues d'utilité publique pour :
  - détecter et accompagner sur le long terme les personnes en situation d'isolement en toute sécurité ;
  - pour gérer les crises majeures exceptionnelles (plan canicule-plan grand froid ou autre).

- Créer un répertoire qui recense toutes les actions et les acteurs qui œuvrent auprès des personnes âgées sur le territoire Mulhouse Alsace Agglomération.

- Faire une information plus large au niveau des mairies et des centres communaux d'action sociale.

- Mettre en place un conseil intercommunal de la santé mentale sur le ressort de m2A.

III – IMPORTANCE DE L'ALIMENTATION SUR LA SANTE

Depuis de nombreuses années, nous ne connaissons plus de pénurie alimentaire, mais notre environnement et notre santé sont soumis à des menaces climatiques qui mettent la population en danger.

Les liens entre nutrition et santé sont de mieux en mieux connus et le risque de développer de nombreuses maladies (cancer, maladies cardiovasculaires, obésité ou encore de diabète de type 2) peut être réduit en suivant les recommandations nutritionnelles nationales.

De nombreuses maladies sont dues à l'utilisation de pesticides et de perturbateurs endocriniens qui se transmettent par l'air, l'eau et notre alimentation.
Il est urgent de promouvoir une alimentation exempte de substances néfastes et d'adopter une autre façon de se nourrir.

Pour construire ce document, le groupe de travail a privilégié l'étude sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération. Les habitants de m2A, comme beaucoup de français, prennent conscience qu'il faut revenir à une alimentation plus traditionnelle, locale et de saison. Ce constat s'est accentué avec la pandémie mondiale en 2020.

Dans ce contexte, l'étude s'est portée principalement sur :

- les structures et initiatives existantes dans le domaine de la promotion d'une alimentation saine,
- le fonctionnement de la restauration collective,
- la production locale et les circuits courts,
- l'usage des pesticides.

A – Les dispositifs et initiatives œuvrant pour une alimentation saine sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération

Il est énuméré, ci-dessous et de façon non-exhaustive, différents dispositifs et initiatives qui répondent, en partie, à la problématique d'une alimentation saine sur le territoire de m2A.

1 – Les associations

- Les **AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ;
- la « **Ruche qui dit oui** » : réseau de communautés d'achat direct aux producteurs locaux (fruits, légumes, viande, etc.) ;
- La **Ferme du Château** à Pfastatt vend sa propre production de légumes et de fruits, cultivée juste à côté du magasin, en plus d'être un relais en collaboration avec d'autres producteurs ;
- **ICARE** à Sentheim, **le Trèfle Rouge** à Ungersheim sont en vente directe ;
- **Terra Alter Est** à Wittenheim produit du prêt à cuisiner pour la restauration collective et les magasins ;
- l'**association les Sheds** à Kingersheim porte un ambitieux projet de préservation du patrimoine structuré autour du développement d'activités économiques liées à l'alimentation et l'émergence d'un projet culturel exigeant ;
- le **panier du Mehlala** à Mulhouse est une épicerie participative ;
- le projet de magasin et restaurant **la Brique 48** est sur la bonne voie de finalisation.

2 – Les autres structures

Les structures commerciales :

- de nombreux producteurs proposent des ventes à la ferme, par casiers ou se regroupent avec d'autres producteurs pour élargir l'offre alimentaire dans un local partagé ;
- de nombreuses enseignes bio et vrac s'installent et se développent sur notre territoire ;
- de nombreux **marchés** s'installent dans les villages et les quartiers ;
- les possibilités de cueillettes se multiplient du champ à l'assiette, du producteur au consommateur, un circuit court est privilégié[9].

Les collectivités territoriales : différentes actions sont menées pour informer et former les enfants, les jeunes à l'école ou en périscolaire, les familles et les aînés. Les enfants ayant adopté les bonnes pratiques d'alimentation saine et de gestion des déchets sont de bons formateurs pour toute la famille.

3 – L'évolution des mentalités

Venir avec ses propres contenants s'est largement imposé en France et sur le territoire de m2A, plus encore depuis la crise sanitaire mondiale. Les grandes enseignes subissent la pression provoquée par les ventes directes à la ferme et suivent une demande de plus en plus importante de produits locaux et bio

Dans les quartiers, les jardins familiaux et partagés de développent (ce qui favorise la lutte contre l'isolement).
Les associations et centres sociaux proposent des cours de cuisine, des ateliers de jardins partagés, pour promouvoir l'utilisation de produits locaux, de saison, d'une agriculture bio ou au moins raisonnée en tenant compte aussi de la gestion des déchets.

m2A joue la carte de la proximité
en proposant un répertoire des sites et leur localisation

Annexe n°6

[9] Annexe n° 5

4 – Les Sheds à Kingersheim : un modèle à dupliquer ?

Le groupe de travail s'est rendu aux Sheds à Kingersheim le 8 juillet 2021. Il est présenté ci-dessous une synthèse de la visite et des échanges avec le président des Sheds, M. Dominique Collin.

a – Projet écologique et citoyen sans but lucratif

L'association les Sheds porte un ambitieux projet de préservation du patrimoine, structuré autour du développement d'activités économiques liées à l'alimentation biologique et écologique et l'émergence d'un projet culturel exigeant.

C'est un projet qui a pour objet de connaitre, de soutenir et d'adhérer aux engagements éthiques et aux solutions pratiques contenus dans la Charte internationale de Terre & Humanisme, mouvement initié par Pierre Rabhi.

b – Les activités économiques

Le restaurant avec une cuisine maison savoureuse et responsable !

Lieu convivial au cœur de Kingersheim, le restaurant des Sheds s'inscrit dans une démarche résolument militante. La carte proposée à l'ardoise évolue au fil des saisons et des disponibilités des fournisseurs. Tout est fait maison à partir de produits bio bruts, y compris les glaces.

L'épicerie, en direct des producteurs avec du bio local, de saison, du vrac, etc.

L'épicerie des Sheds accueille avec des produits frais, locaux et de saison en direct de producteurs bios ! Une sélection de plus de 1400 références construites et proposées au juste prix, pour les agriculteurs comme pour les consommacteurs.

Le marché paysan en direct des producteurs du bio local, de saison

Moment de convivialité et d'échanges, le marché est le rendez-vous hebdomadaire incontournable des Sheds. Chaque mercredi entre 17h et 19h, on vient s'y approvisionner différemment. Fait unique dans l'agglomération mulhousienne, tous les produits proposés sont bio.
Les producteurs locaux proposent leurs produits en circuit court sous forme d'abonnement (panier de légumes, de fruits ou de pains) et à la vente directe (produits laitiers de vache, viande de bœuf, porc et volailles, etc.).

Le potager pédagogique, s'émerveiller & apprendre, se reconnecter à la Terre

Le potager est un outil pédagogique hors du commun : ici pas de livres, de cahiers et de tableau noir ! On apprend en faisant avec des jardiniers bénévoles passionnés et expérimentés qui transmettent aux petits et grands les techniques simples du jardinage naturel. Chaque semaine, on vient y découvrir d'anciens légumes, les plantes auto-invitées, le rôle de la lune et des insectes, l'intérêt de la rotation des plantations, etc.
Ouvert à tous, le potager est avant tout un lieu de partage, créateur de liens et d'échanges. Des animations (comme les apéro-potager) sont organisées pour profiter d'une autre manière de cet écrin de verdure au cœur du centre-ville.

Les animations

Un projet culturel pluridisciplinaire de qualité avec un café et théâtre porteurs de valeurs prônant le respect de l'homme et de la nature. Des évènements organisés autour du théâtre, de conférences, de concerts, de jeux, d'expositions artistiques, etc.

B – La restauration collective

1 – La restauration scolaire de Mulhouse Alsace Agglomération

Le groupe de travail a rencontré, le 7 juin 2018, Mme Dominique Nazon, alors directrice du pôle éducation et enfance de Mulhouse Alsace Agglomération. Une nouvelle rencontre a eu lieu le 8 décembre 2020 avec M. Samuel Berne, directeur du Service Accompagnement des familles de m2A, en charge de la Petite Enfance et du Périscolaire, afin d'actualiser les éléments recueillis.

Marché par appel d'offres

Presque 5 000 repas sont servis par jour sur l'ensemble de la restauration scolaire du territoire de m2A.
Pour les sites en gestion directe la fourniture des repas se fait par appel d'offres renouvelé jusqu'à présent tous les ans.
Ce marché comprend des lots en liaison :

- En liaison chaude (63°) livré à température sur place.
- En liaison froide (4°) plats à réchauffer.

En 2018, le cahier des charges a été rédigé avec l'appui de l'OPABA (Organisme de Produits Agriculture Biologique et Biodynamique en Alsace) et du service de développement durable de m2A, afin d'augmenter la part de produits bio et locaux dans les repas proposés aux enfants.
Le marché à venir sera d'une durée de 3 ans avec pour objectif d'atteindre 30% de composants bio systématiquement pour les carottes, pommes, choux, céleris, pommes de terre, tomates en saison estivale. Actuellement la part du bio est de 20 %. Un repas végétarien est proposé tous les jours, les barquettes en plastique et les céréales non bio ont été proscrites.

Les prestataires de Mulhouse Alsace Agglomération

Mulhouse Alsace Agglomération travaille en lien avec plusieurs prestataires :

- Alsacienne de Restauration ;
- Sodexo Belfort ;
- Sodexo Solvay Chalampé ;
- INSEF (100% bio) ;
- API Restauration ;
- les collèges de Bourtzwiller, Jean Macé et Villon à Mulhouse. Le collège Joliot Curie à Wittenheim ;
- le lycée professionnel du Rebberg à Mulhouse, le lycée technique de Gaulle à Pulversheim, le lycée Montaigne à Rixheim ;
- Le Phare à Illzach, institut pour déficients sensoriels ;
- Saveurs et restauration à Riedisheim.

Les producteurs non bio sont en agriculture raisonnée et de préférence locale.
En Conseil d'Ecole les parents peuvent consulter le cahier des charges réglementant la restauration scolaire et apporter des suggestions.

Les sites en gestion déléguée sont libres de choisir leur prestataire, seuls sont imposés un nombre de composants prédéfinis.

Le prestataire devra élaborer les menus en tenant compte de l'équilibre alimentaire correspondant à l'âge de l'enfant. Une limitation du sel et du sucre est demandée. Une commission repas se réunit régulièrement et teste les produits.
La priorité est donnée à l'embauche d'une main d'œuvre en insertion.

Encadrement et coût des repas

Selon les directives de Jeunesse et Sports, l'encadrement est assuré par 1 animateur pour 10 élèves en école maternelle et 1 animateur pour 14 élèves en école élémentaire. L'animateur mange avec les enfants.
Le coût d'un repas est de 4 €. Le tarif du repas demandé aux familles est de 3,70 €, plus un tarif pour l'encadrement selon leur quotient familial défini par la CAF.

Ungersheim

A Ungersheim, la restauration scolaire est 100 % bio. Les légumes sont produits juste à côté au Trèfle Rouge (chantier d'insertion). Ce concept ne peut être appliqué à tout m2A. En effet, les producteurs actuels ne pourraient pas répondre à la demande.

2 – L'Unité de Production Culinaire du Groupement Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA)

Le 6 février 2020, 9 membres du groupe de travail ont visité l'unité de production culinaire du GHRMSA (site Emile Muller). Cette visite, guidée par M. Jean-Luc Ringenbach, responsable de la Restauration de l'hôpital a permis de comprendre le fonctionnement de la cuisine centrale et la livraison dans les différents services.

L'équipe de restauration compte 155 agents. 1 904 050 repas sont confectionnés tous les ans.
Les attentes dans ce domaine sont diverses et la prestation est continuellement évaluée.

Les enjeux de la prestation restauration sont multiples :

- garantir la sécurité alimentaire ;
- rechercher la qualité organoleptique (goût) ;
- veiller à l'équilibre nutritionnel ;
- améliorer la prise en charge nutritionnelle des patients ;
- informer sur les allergènes ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- être attentif aux mutations du monde hospitalier (ambulatoire, « manger mains[10] », etc.).

[10] Le manger mains est un mode d'alimentation qui favorise l'autonomie de la personne qui a des difficultés de préhension des couverts et/ou ne sait pas comment s'en servir (personnes atteintes de maladies d'Alzheimer ou apparentées, personnes victimes d'accidents vasculaires cérébraux, personnes en situation de handicap.

a – Les principes de fonctionnement de l'unité de production culinaire

L'unité de production culinaire du GHRMSA a retenu 2 principes :

- **La marche en avant**
  Le principe permet une séparation des secteurs propres et des secteurs souillés favorisant une progression continue des différentes opérations dans l'espace ou dans le temps. Une visite des lieux permet de se rendre compte sur place de ce principe.

- **La liaison froide**
  Il s'agit du stockage en chambre froide et du conditionnement des denrées à chaud. En effet, certains sites du GHRMSA fonctionnent en liaison chaude (cuisiner sur place).
  L'allotissement (le fait de répartir en différents lots) prépare les plateaux repas qui partent dans les unités de soin. Ces plateaux respectent la fiche du patient indiquant un régime normal ou un régime spécifique selon son état de santé. Le transfert se fait en chariot isotherme. La remise en température du chariot se fait dans les unités de soins. Puis les repas sont servis aux patients.

La traçabilité de toutes les denrées y compris des emballages doit être maitrisée.
La recherche et l'appréciation de la qualité de la prestation restauration est une volonté forte du GHRMSA.
Le groupe de travail a pu se rendre compte de la qualité des repas en participant à une séance de dégustation des repas servis en barquettes aux patients.
Une équipe pluridisciplinaire participe à cette dégustation hebdomadaire. Cette dégustation permet d'affiner la recherche continue de la satisfaction des patients en enrichissant la prestation proposée et l'évaluation de cette prestation. Une visite hebdomadaire est aussi réalisée dans les services.

b – Engagement dans une démarche globale de qualité

Le service de restauration du GHRSMA est engagé dans une démarche globale de qualité :

- **Engagement dans une démarche de circuits courts.**

- **Réduction du gâchis alimentaire pour** :
  - faire des économies sur les achats et sur la gestion des déchets ;
  - diminuer les consommations de ressources et l'impact environnemental de l'unité de production culinaire ;
  - mettre en œuvre une mobilisation interne autour de projets liés à l'alimentation.

- **Diminution du plastique à usage unique** (gobelets, verres et assiettes jetables de cuisine pour la table en matière plastique).

- **Equipement en fontaine à eau potable** (comme le prévoit la loi anti-gaspi dans les établissements recevant du public).

- **En respectant la loi EGALIM N° 2018-938 du 30 octobre 2018** : à partir du 1er janvier 2022, la restauration collective doit intégrer dans les repas 50%, en valeur, de denrées alimentaires de qualité durable, dont au moins 20% de produits biologiques (en valeur hors taxe).

C – Les circuits courts

Un circuit court « *est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire* », définition proposée par le ministère de l'agriculture[11].

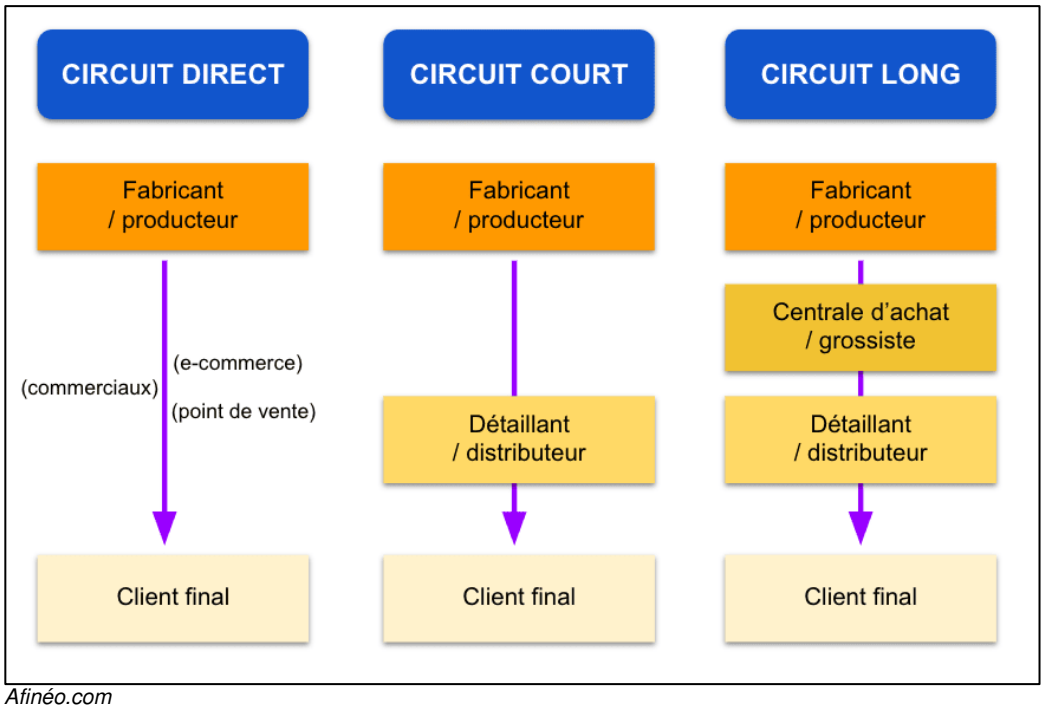

Afinéo.com

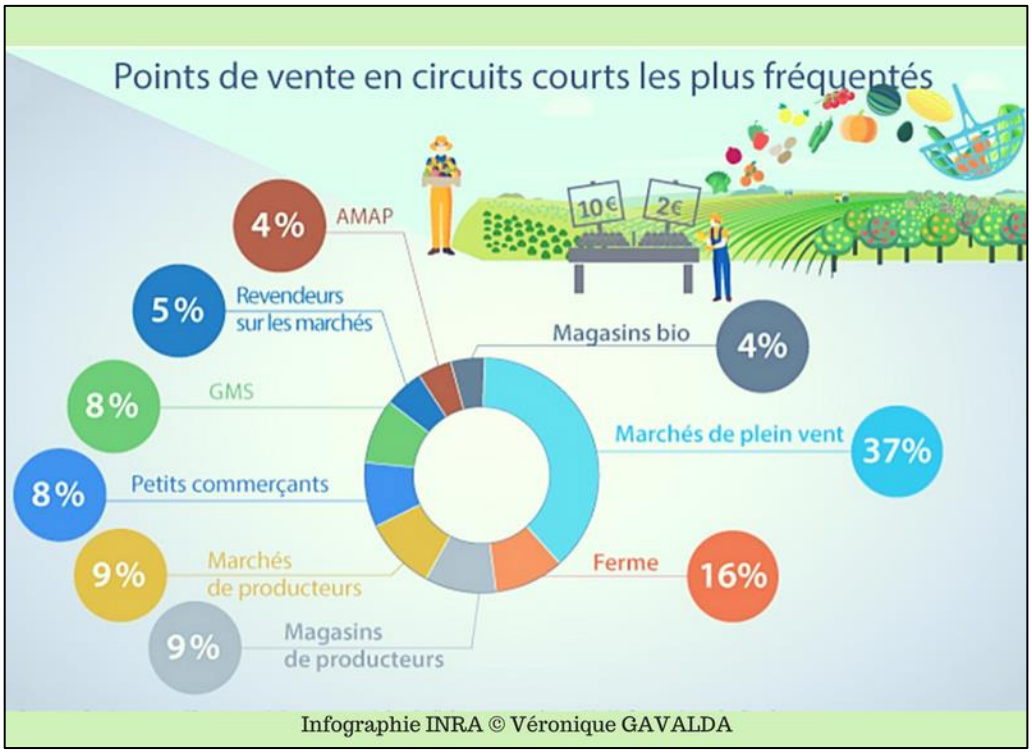

Afinéo.com

[11] Annexe n° 5

D – L’usage des pesticides

Depuis quelques années de nombreuses initiatives ont vu le jour, afin d’attirer l’attention de la population sur les risques d’une agriculture intensive, d’utilisation de pesticides à outrance, le non-respect des saisons qui ont aussi une incidence néfaste sur notre environnement.

De nombreuses études dans le monde ont mis en évidence les incidences néfastes sur la santé humaine et animale. La santé des producteurs, agriculteurs, vignerons est impactée directement par les produits qu’ils épandent.

Pour une agriculture plus naturelle, une sensibilisation et un accompagnement seraient nécessaires.

E – Propositions du groupe de travail

- Encourager :
  - l'installation de fermes urbaines à l'image de la ferme du château ;
  - les petites exploitations maraichères avec une faible empreinte environnementale ;
  - les magasins de proximité, en favorisant la vente de produits locaux.

- Limiter la création et l'extension des grandes surfaces commerciales et interdire l'artificialisation des terres agricoles.

- Favoriser l'organisation des festivals développement durable style LOCAVORE sur le territoire de m2A.

- Tendre vers une autosuffisance alimentaire sur le territoire de m2A et favoriser les circuits courts qui ont créé de nouvelles habitudes pendant la pandémie.

- Soutenir les associations de quartier et les centres sociaux culturels à sensibiliser et accompagner les habitants vers une alimentation plus saine et équilibrée.

- Augmenter la part du bio dans la restauration scolaire et permettre aux parents de partager un repas de temps en temps avec leurs enfants. Adapter les rations de enfants afin d'éviter les déchets.

- Accompagner les agriculteurs vers une transition de cultures naturelles (sans intrants chimiques, etc.)

ANNEXES

- Annexe n° 1 : Infos services séniors p.37
- Annexe n° 2 : m2A et Apamad, ... p.38
- Annexe n° 3 : CDD et école de praxis sociale de Mulhouse p.39
- Annexe n° 4 : Visiteurs à domicile et écrivains du lien p.40
- Annexe n° 5 : Les canaux de distributions de produits en circuits courts p.41
- Annexe n° 6 : Carte des producteurs locaux dans Mulhouse Alsace Agglomération p.42

ANNEXE n° 1 : Infos services seniors de la ville de Mulhouse

INFOS SERVICES SENIORS

Dans le contexte actuel de l'épidémie de COVID – 19, la Ville de Mulhouse adapte son offre de service en direction des personnes âgées. Le dispositif « Infos Services Seniors » se veut être une réponse pratique et concrète aux besoins des personnes âgées isolées ou fragiles, confinées à domicile.

« Infos Services Seniors » est une plateforme téléphonique d'**écoute, de conseil et d'orientation** accessible via un numéro unique :

03 89 33 79 29

L'accueil téléphonique sera opérationnel du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les week-ends et jours fériés, un répondeur sera mis en place et l'équipe d'écoutants recontactera les personnes ayant laissé leurs coordonnées.

Un numéro d'écoute, de conseil et d'orientation

En cette période inédite, l'objectif est d'offrir un espace d'écoute et d'échanges pour les personnes âgées dont la situation d'isolement peut se faire sentir de manière plus forte. Les visites sont moins fréquentes et le sentiment d'isolement peut être pesant. Quelques mots d'échanges et des conseils pour se protéger, rester vigilant dans cette période particulière sont prodigués par des agents de la Ville.

Exemples de questions auxquelles la plateforme pourra répondre :

- J'ai besoin d'aide pour faire mes courses, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un ?
- Je n'ai plus de médicaments, pouvez-vous envoyer quelqu'un pour m'aider ?
- Je connais une personne âgée isolée qui aurait besoin d'aide, pouvez-vous l'appeler ?
- Je suis angoissée avec toute cette situation, à qui pourrais-je parler ?
- J'ai besoin de me faire livrer des repas, à qui puis-je demander ?

Ce dispositif mobilise les agents de la **Clé des Aînés** qui sont intervenus auprès des seniors dès le début de la crise sanitaire. La nécessité d'intervenir en proximité et de façon personnalisée auprès de cette population particulièrement vulnérable explique le choix de mettre en place ce numéro d'appel.

https://www.mulhouse.fr/coronavirus/coronavirus-vie-pratique/infos-services-seniors/

ANNEXE n° 2 : Dernières Nouvelles d'Alsace, 3 décembre 2020 « m2A et Apamad, partenaires pour les personnes âgées »

DNA L'ALSACE
DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

3 décembre 2020

M2A et Apamad, partenaires pour les personnes âgées

Mulhouse Alsace agglomération (M2A) et l'Apamad ont signé une convention de SIEG (Services d'intérêt économique général) pour l'accompagnement des personnes âgées, pour une durée de trois ans.

L'Apamad, association basée dans le Haut-Rhin depuis soixante-dix ans, porte des missions d'information et d'aide aux familles, aux personnes en situation de handicap, d'isolement ou fragilisées par la maladie ou le vieillissement, quel que soit leur âge, notamment lorsqu'elles souhaitent poursuivre et terminer leur vie dans un environnement choisi. Elle soutient aussi les familles ou proches qui s'occupent de personnes en perte d'autonomie. Elle défend les intérêts des personnes âgées, de celles en situation de handicap et de leurs familles auprès des instances consultatives et décisionnelles. Elle promeut la politique d'accompagnement des personnes âgées et celles en situation de handicap auprès de la population et des instances publiques.

Ces activités sont reconnues par M2A comme services d'intérêt économique général. Dans ce cadre, l'agglo soutient les actions de l'association en lui octroyant une subvention de 174 373 € pour 2020. Les actions intégrées à la convention au bénéfice des habitants des communes de M2A sont :

■ Le service d'aide à l'aménagement du logement. L'équipe Atal (aides techniques et aménagement du logement) de l'Apamad propose un suivi individualisé aux seniors qui ont accès durant un an à des compétences d'ergothérapie et à un accompagnement pour les aides financières mobilisables. Une assistance pour la réalisation des travaux nécessaires à l'aménagement du logement est aussi proposée.

■ Le service « Escapassions » qui permet aux personnes en début de pathologie cognitive de bénéficier d'activités adaptées à leurs difficultés (sortie à la journée, ateliers favorisant le maintien de l'autonomie).

■ L'accès à Rivage, la plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants afin de lutter contre leur isolement et leur épuisement en agissant le plus en amont possible (ateliers d'information-discussion et d'ateliers de prévention, soutien psychologique individuel).

■ Le service de portage à domicile de repas aux personnes âgées.

ANNEXE n° 3 : Flash info du Conseil de développement, 14 mai 2019 « La collaboration de l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale avec le CDD »

MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Conseil de développement de l'agglomération mulhousienne

14 mai 2019

Flash info N°17

La collaboration de l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale (ESPS) avec le CDD

Dans ce flash info :

- L'ESPS
- Les Rencontres de l'Interrogation démocratique

Qu'est-ce que l'ESPS ?

L'ESPS est le produit de la fusion, au 1er janvier 2019, de l'Institut supérieur social de Mulhouse (ISSM) avec le Centre de formation d'éducateurs de jeunes enfants (CFEJE). Cette nouvelle entité forme les intervenants sociaux à leurs futurs métiers (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants).

De droite à gauche : Bernard Chicheret, Martine Batail, Juliette Piatek, Mary Nicolle, Sandra Hoarau, Clara Sanchez, Morgane Dreyfus, Styvie Urban et Marie Boschert.

Depuis le 23 avril et jusqu'à fin juin, une équipe de **8 étudiantes** de l'ESPS travaille de concert avec un groupe de travail du Conseil de développement. En effet, ces futures assistantes sociales ou éducatrices pour jeunes enfants réalisent une **monographie** sur **l'isolement des personnes âgées**. Ce travail sera utile aux travaux du groupe de travail santé et environnement et plus particulièrement de son sous-groupe œuvrant sur le stress.

Ainsi Bernard Chicheret, Roland Duchamp, Hubert Von Matt emportés par Martine Batail accompagnent ces étudiantes dans cette étude. Pour se familiariser avec le Conseil de développement, elles ont ainsi rencontré plusieurs de ses membres : Alexandre Da Silva, Martine Demouges et Jacques Droy.

Le 2 mai, elles ont échangé avec M. Aubert sur la philosophie du Conseil de développement, la place de la démocratie participative en France et ses possibles évolutions.

ANNEXE n° 4 : Visiteurs A Domicile et Ecrivains du Lien, plaquette de présentation, documentation officielle d'APALIB, 2020

propulsé par Facilien

Projet contacts et +

Le Service **Visiteurs À Domicile et Écrivains du Lien**, en association avec **Apalien** et **Facilien**, convient les bénéficiaires du Réseau APA à un projet innovant.

Pour qui ?

Des personnes âgées isolées, vivant dans le Haut-Rhin, et n'ayant pas de connaissance sur les outils informatiques.

Pour quoi ?

Lutter contre l'isolement et permettre à chacun de pouvoir **renouer avec ses proches grâce au numérique.**

Quel programme ?

La gestion des mails, enregistrer des photos, contacter ses proches en visio, rejoindre Apalien, un formateur-bénévole se déplace au domicile des personnes âgées pour toujours être dans une dynamique de **lien social** !

La formation dure 6 mois et s'adaptate en fonction des progrès de chacun.

Soyez prescripteurs !

Vous téléphonez à des bénéficaires via La Chaîne de Solidarité ? Vous êtes visiteur à domicile ? Aide à domicile ?... Des personnes âgées vous ont confiées se sentir seules et éloignées de leurs familles ?

Proposez-leur de se former au numérique !

Contactez-nous !

ANNEXE n° 5 : L'Alsace et les Dernières Nouvelles d'Alsace, 20 janvier 2021 « Les canaux de distribution des produits en circuits courts »

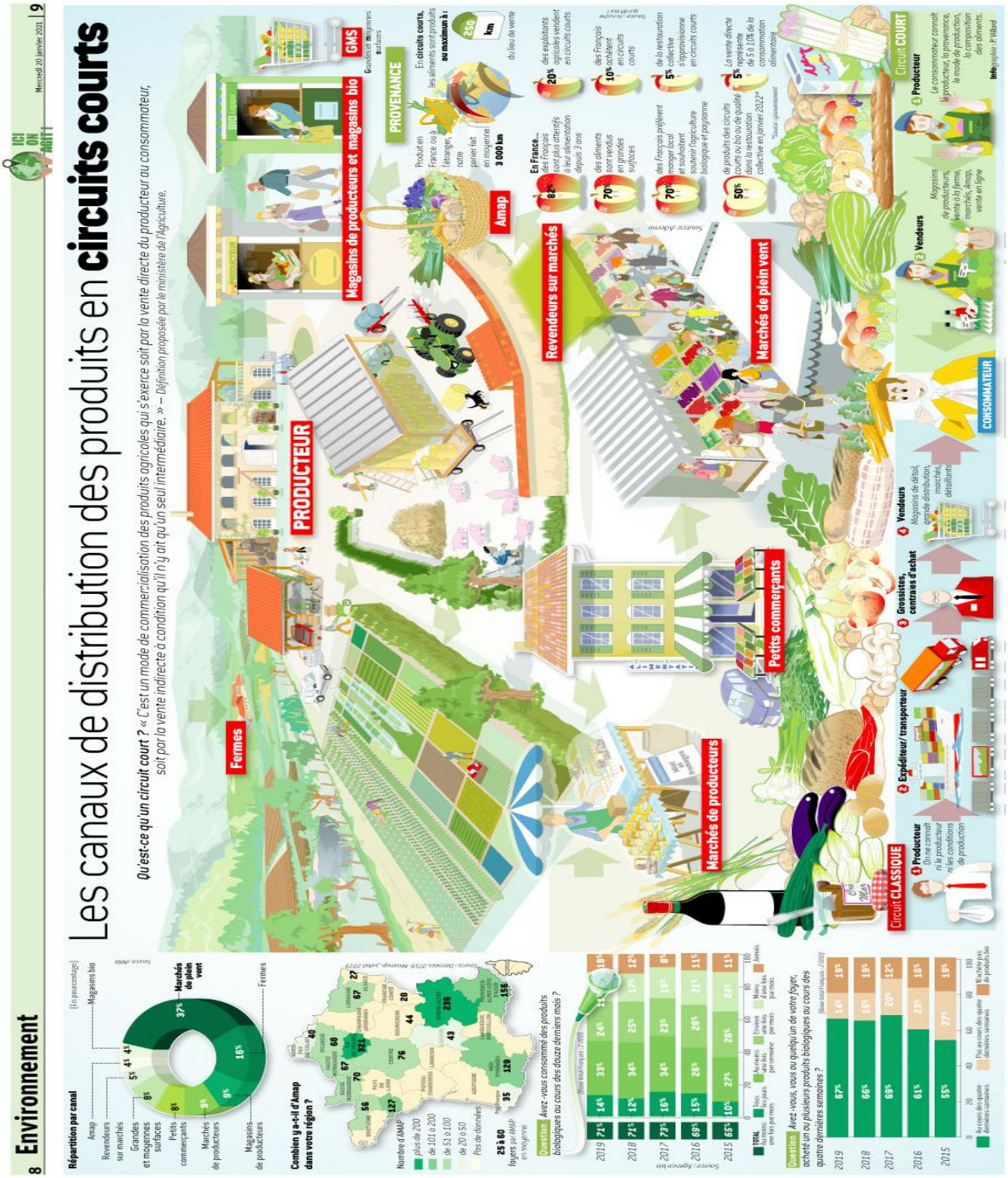

ANNEXE n° 6 : Magazine Ambition Agglo, 5 juillet 2021 « Alimentation : jouons la carte de la proximité »

Ambitions Agglo 24 | Dossier

Alimentation : jouons la carte de la proximité

Un coup d'œil sur les producteurs locaux et circuits courts dans les communes de m2A, pour un meilleur accès à une alimentation saine, locale et abordable pour tous, issue d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

Carte interactive et infos détaillées sur mulhouse-alsace.fr

PRODUCTEURS LOCAUX
AMAP ET DISTRIBUTION DE PANIERS
MAGASINS DE PRODUCTEURS

PRODUCTEURS LOCAUX

VENTE DIRECTE À LA FERME, MARCHÉS, DISTRIBUTEURS

1 SAFRAN D'ALSACE
Safran
Vente sur place et à la Ferme du Moulin, Safran
33, rue du Moulin, Battenheim
06 72 12 18 11
safranalsacien.com

2 AUBERGE DE LA FERME DES DAMUAS
Produits laitiers, plats à emporter sur réservation
Rue Lingasse, Bennwiller
aubergedesdamuas.fr

3 FERME MOYSES
Pain, farine, céréales
63, rue Principale, Feldkirch
09 70 52 08 82
ferme-moysesalsace

4 FERME JEAN-PAUL SIRLIN
Farine, lait, choucroute
12, rue de Kalhique, Hirtzbach
produitsfermiersurungau.fr

5 HORTICULTURE MAYER
Fruits, légumes
Paniers sur commande
527, rue Principale, Illzach-Modenheim
09 70 35 46 82
horticulture-mayer.fr

6 LE RUCHER DES MÔNIERS
Miel, pain d'épices, autres produits de la ruche
03 89 50 41 64 / 06 01 48 24 06
43, rue de l'entente, Kingersheim
rucher_des_moines@hotmail.fr

7 FERME JEHL
Charcuterie
41A, rue Principale, Niffer
fermejehl@gmail.com

8 FERME BORLLINGER
Fruits, légumes
Vente sur place au 2, rue des Champs, Zimmersheim
Vente sur place, 65, rue de Mulhouse, Rixheim
Vente sur le marché de Riedisheim
Commande de paniers à l'Epicerie 81, rue Principale, Niffer
09 67 05 48 69
fermeborllinger@gmail.com

9 FERME MEYER
Fruits, légumes
41, rue Basse, Rixheim
07 49 46 16 39
lafermemeyer68@gmail.com

10 FERME KOEHL
Fruits, légumes, jus, préparations culinaires
Vente le mercredi de 15h à 18h à la ferme Zum Burahisla, Ungersheim
4, rue du Traineau, Ruelisheim
earlkoehl@orange.fr

11 FERME DE L'ILL DE SAUSHEIM
Produits laitiers, viande, charcuterie, préparations culinaires
Distributeur automatique 24h/24
29, chemin des Prêtres, Sausheim
fermedelille@hotmail.fr

12 FERME DE LA ROSE BLANCHE
Poulet bio, produits du canard
Poulets à commander avant le 15 juillet
24, rue de Soultz, Wittenheim
ferme-rose-blanche.com

13 EARL SUTTER
Légumes, farine, huiles, jus, oeufs
Lieu-dit : Ferme du Niederfeld, Petit-Landau
earlsutter@orange.fr

14 FERME D'YSENGRAIN
Farine, huiles, céréales, légumineuses, pâtes, pop corn, jus
Distributeur automatique 24h/24 au 27, rue Principale, Hombourg
6, place du Général Rapp, Petit-Landau
matthieu_herrmann@hotmail.fr

15 FERME ZUM BURAHISLA
Viande de porc, bœuf, veau, chèvre
2, rue de la Chapelle, Ungersheim
fermezumburahisla@hotmail.fr

16 FERME SUNGAUER
Fruits, légumes
16, rue de la Mairie, Zillisheim
03 89 06 22 41

17 FERME FISCHER
Fruits, légumes
Paniers sur commande
Distributeur automatique 24h/24
14, rue de l'Ecole, Zimmersheim
ferme-fischer.fr

18 DOMAINE KRUST
Produits laitiers, pains, farine, fruits, légume bio
115, rue Principale, Bennwiller
03 89 76 77 55

19 ÉLEVAGE DES 3P
Viande, charcuterie de porc
Rue des Plantes, Bennwiller
06 77 50 54 56

20 EARL DU SETZLAENDER
Légumes
Chemin du Setzveig, Bennwiller
07 50 34 46 94

21 VERGERS ET VIGNES SESTER
Fruits, vins d'Alsace, jus de pommes, autres produits fermiers
78, rue d'Ch., Bennwiller
03 89 78 78 77
vergerset@gresester.com

22 BRASSERIE LA-LOUIA
Bières artisanales
Ouverture boutique prochainement
2, rue de la Principale, Bennwiller
06 37 85 87 43
la-louia.fr

23 LES RUCHERS DE ROMAIN
Miel
31, rue des Prés, Battenheim
06 72 50 62 90
romain.grondjoden@gmail.com

24 FERME GRODWOHL
Légumes, fraises en juin
30, rue Principale, Battenheim
06 38 43 01 91

25 AU JARDIN DE LAURENCE
Fruits, légumes bio
Vente vendredi matin sur le marché d'Illzach, Place de la République
jardinedelaurence.e-monsite.com

26 LÉGUMES DE DIETWILLER
Légumes, fraises en mai-juin
4, rue de la Prairie, Dietwiller
06 88 28 72 98

27 LE JARDIN DE LAURENT
Légumes, pommes de terre
Dépôt-vente de fromage, charcuterie, pain
49, rue Principale, Steinbrunn-le-Bas
06 84 10 90 65

28 LA FERME WINLING
ÉLEVAGE DU PETIT-TONNEUR »
Viande de bœuf, veau, agneau, chèvreau
Vente une fois par mois, sur commande
68, Grand-Rue Pierre Braun, Rixheim
06 73 91 70 81

AMAP ET DISTRIBUTION DE PANIERS

29 LA RUCHE QUI DIT OUI
26, rue Gaston Sard, Mulhouse
laruchequiditoui.fr

30 LA RUCHE QUI DIT OUI
Place de la Mairie, Illzach
laruchequiditoui.fr

31 AMAP BRUNSTATT
1, rue du Château, Brunstatt-Didenheim
thenamap.org

32 AMAP HEIMSBRUNN
37, rue de Hombourg, Heimsbrunn
thenamap.org

33 AMAP MULHOUSE
Site DMC, 57, rue de Pfastatt, Mulhouse
thenamap.org

34 AMAP RIEDISHEIM
20, rue d'Alsace, Riedisheim
thenamap.org

35 AMAP RIXHEIM
1, rue de la forêt, Rixheim
thenamap.org

36 AMAP WITTENHEIM
56, rue de l'ancienne Filature, Wittenheim
thenamap.org

37 AMAP WITTELSHEIM
24, rue des Fauvettes,
Cité La Ingenzug, Wittelsheim
thurnamap.fr

38 LES SHEDS - LE MARCHÉ PAYSAN
2A, rue d'Illzach, Kingersheim
les-sheds.com

39 LES JARDINS DU TRÈFLE DOUCE
Distribution à Brunstatt-Didenheim, Bollwiller, Dietwiller, Illzach, Lutterbach, Mulhouse, Riedisheim, Rixheim, Ungersheim, Wittelsheim
fanny.essaouccoignard.fr

40 LE PANIER SAVEURS ET FRAÎCHEUR BIO
Vente le mercredi à Mulhouse, Rixheim, Lutterbach et le vendredi à Ottmarsheim
lepanierfraicheurbio.fr

41 LES PANIERS D'ÉRIC ET CAROLINE
Distribution à Kingersheim, Sausheim, Reiningue, Pfastatt, Mulhouse, Wittenheim, Sausheim, Rixheim, Habsheim, 28, avenue du Général de Gaulle, Rixheim
06 22 83 27 86
eric-et-caroline.fr

MAGASINS DE PRODUCTEURS

42 LES SHEDS - L'EPICERIE
2A, rue d'Illzach, Kingersheim
03 89 51 15 03
les-sheds.com/epicerie

43 FERME DU CHÂTEAU
2, rue de la ferme, Pfastatt
03 89 56 40 80
fermeduchateaupfastatt.fr

44 MAGASIN DE L'ABBAYE D'OELENBERG
Rue de Oelenberg, Reiningue
magasin@abbaye-oelenberg.com

45 FRAÎCHEUR PAYSANNE DE L'ILL
52, rue de Colmar, Ruelisheim
03 89 32 22 33
fraicheur-paysanne.fr

46 BEYER
Confitures, gelées, fruits en bocaux
39, rue de Mulhouse, Pfastatt
03 89 32 22 33
beyer-fr.com

47 BISCUITERIE ALBISSER
Gâteaux alsaciens
1, rue de la Biscuiterie, Pfastatt
03 89 52 25 22
biscuiterie-albisser.fr

48 CNA GUILLETTE
65, rue de Mulhouse, Rixheim
03 89 36 00 13

49 MICRO BRASSERIE C'SUNDCO
Bières artisanales, bio et locales
24, rue de Mulhouse, Eschentzwiller
06 52 24 85 56

50 LA BOUTIQUE DU PRIMEUR KNECHT
Fruits, légumes, produits bocaux
1, rue de la Principale, Morschwiller-le-Bas
03 89 42 12 58

51 BRASSERIE DE LUTTERBACH
6 Rue du Houblon, Lutterbach
09 52 30 08 89
brasserieluterbach.fr

PERSONNES RENCONTREES

THEMATIQUE ALIMENTATION

- **Madame Dominique NAZON**, Directrice du Pôle Eduction et Enfance de Mulhouse Alsace Agglomération (7 juin 2018)
- **Monsieur Jean-Luc RINGENBACH**, Responsable Restauration du Groupement Hospitalier Région Mulhouse et Sud Alsace (6 février 2020)
- **Monsieur Samuel BERNE**, Directeur du service « accompagnement des familles » de Mulhouse Alsace Agglomération en charge de la petite enfance et du périscolaire (8 décembre 2020).
- **Monsieur Dominique COLLIN**, Président de l'association des SHEDS à Kingersheim (8 juillet 2021)

THEMATIQUE CLIMAT

- **Monsieur Joseph SPIEGEL**, Maire de Kingersheim (avril 2019)
- **Monsieur Emmanuel RIVIERE**, directeur délégué ATMO Grand Est, intervention de, dans le cadre du Conseil Participatif Climat de Mulhouse Alsace Agglomération (25 mars 2019)
- **Madame Sophie ROY**, coordinatrice technique pour le Grand Est de Météo France et climatologue, intervention dans le cadre du Conseil participatif climat Mulhouse Alsace Agglomération (19 juin 2019)

THEMATIQUE ISOLEMENT

- **Madame Nathalie BAUMANN**, Responsable des Animation Seniors de la Mairie de Rixheim (octobre 2019)
- **Madame Marie-Thérèse EBLE**, Animatrice bénévole du Réseau APA, (octobre 2019)
- **Madame Catherine BREYSACH,** AREIPAH organisme de formation des bénévoles dans le domaine de l'isolement (septembre 2020)
- **Madame Joëlle BASTIAN,** Responsable départemental de la lutte contre l'isolement (février 2021)

THEMATIQUE SANTE

- **Docteur Henri METZGER**, Conseiller municipal de la ville de Mulhouse délégué à la santé (6 septembre 2018)

PERSONNES RENCONTREES (suite)

THEMATIQUE TRANSPORTS

- **Monsieur Denis RAMBAUD**, Vice-président de Mulhouse Alsace Agglomération délégué aux des transports et aux mobilités (6 décembre 2018)
- **Monsieur Christophe WOLF**, Directeur du Pôle transports et mobilités de Mulhouse Alsace Agglomération (6 décembre 2018)
- **Monsieur Emmanuel RIVIERE**, Directeur du Pôle Exploitation ATMO GRAND EST (25 avril 2019)

BIBLIOGRAPHIE

- Marie-Pierre Chevrier, M.-P. (2007) « L'Agenda 21e siècle local et le plan d'urbanisme, deux démarches à articuler ». Guide québécois pour des Agendas 21e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable http://demarchesterritorialesdedeveloppementdurable.org/environnement-et-sante-humaine/

- Plan Climat Grand Lyon 2008 - Diagnostic climat de l'agglomération lyonnaise « première étape vers une agglomération sobre en carbone » https://blogs.grandlyon.com/plan-climat/files/downloads/2010/09/23240282-Diagnostic-Climat.pdf

- HAL Archives ouvertes.fr ; François Bertrand et Laurence Rocher - L'intégration du changement climatique dans l'action publique locale, facteur de renouvellement du développement urbain durable ? », 2012 https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00685712/document

- Rapport Monalisa de 2013 « Préconisations pour une MObilisation NAtionale contre l'Isolement sociale des personnes Agées ». https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/134000425.pdf
- Etude de l'université de Chicago de 2015 sur les effets de l'isolement, dirigée par le professeur de psychologie John Cacioppo.

- L'Economie Politique n°079 - 07/2018, entretien avec Jean Jouzel climatologue, directeur de recherche au CEA, ancien vice-président du groupe scientifique du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat.

- Monographie sur l'isolement des personnes âgées de l'école supérieure de praxis sociale à Mulhouse, 2018

- Dossier Stratégie nationale de la santé 2018_2022 en France https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_sns_2017_vdefpost-consult.pdf

- Etude du cabinet « Viavoice » à la demande de l'association APALIB de Mulhouse, réalisée par téléphone du 26 septembre au 3 octobre 2019, auprès d'un échantillon de 501 personnes âgées de 65 ans et plus, habitant dans le Haut-Rhin

- Science & Vie spécial aviation 2019, hors-série n°48

- Météo France - Le climat futur en France à l'horizon 2050, février 2020 https://meteofrance.com/changement-climatique/quel-climat-futur/le-climat-futur-en-france

- La mobilité en 2030 dans la région mulhousienne, septembre 2020, AURM ObjectifsMobilités_m2A_2030_VFinale01092020.indd (aurm.org)

- The Lancet, décembre 2020, « Compte à rebours sur la santé et le changement climatique » https://www.lancetcountdown.org/2020-report

- Article du journal « Le Monde » du 7 décembre 2020 « Les systèmes de santé pourraient être débordés par la crise climatique ».

BIBLIOGRAPHIE (suite)

- Météo-France éclaire le climat en France jusqu'en 2100 – février 2021 https://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/meteo-france-eclaire-le-climat-en-france-jusquen-210

- Organisation Mondiale pour la Santé (OMS), octobre 2021 https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health

- OMS – Programme des Nations Unies pour l'Environnement - Changement climatique et santé humaine – Risques et mesures à prendre. https://www.who.int/globalchange/climate/fr/

- Santé Publique France - https://www.santepubliquefrance.fr/publications

- Institut de recherche Robert-Sauvé en Santé et en Sécurité du Travail (IRSST) Canada - Climat et risque sur l'atteinte à la santé et à la sécurité des travailleurs. https://www.irsst.qc.ca/

- Les Cahiers du Développement Durable Institut Robert-Schuman, Eupen Belgique - La santé et ses interactions avec l'environnement ? http://www.cahiers-developpement-durable.be/

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL « ENVIRONNEMENT ET SANTE »

- **Martine DEMOUGES**, pilote du groupe et représentante de la commune de Morschwiller-le-Bas
- **Martine BATAIL**, rédactrice de l'avis et représentante du Réseau APA
- **Astride CENCIG**, représentante de la Chambre des Métiers
- **Monique CHANEAC**, citoyenne volontaire
- **Bernard CHICHERET**, représentant de la commune d'Ottmarsheim
- **Roland DUCHAMPS**, représentant de la commune de Bantzenheim
- **Emile FATH**, représentant de la commune de Rixheim
- **Jean-Yves FELLMANN**, représentant de la commune de Dietwiller
- **Rolland FOURNIER**, représentant de l'Espace 110 Illzach
- **Alain FREMIOT**, représentant de la commune de Kingersheim
- **Armant LANG**, représentant de CFE-CGC, observateur au sein du groupe de travail
- **Jean STRITMATTER**, représentant d'Alsace Nature
- **Hubert VON MATT**, citoyen volontaire
- **Didier WEILL**, citoyen volontaire

Répartition par thématique

Climat	Transport	Isolement	Alimentation
Monique CHANEAC	Astride CENCIG	Martine BATAIL	Martine DEMOUGES
Emile FATH	Rolland FOURNIER	Bernard CHICHERET	Jean-Yves FELLMANN
Alain FREMIOT	Didier WEILL	Roland DUCHAMP	Jean STRITMATTER
		Hubert VON MATT	

NOTES

MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Conseil de développement de l'agglomération mulhousienne
2 rue Pierre et Marie Curie - BP90019 - 68948 Mulhouse Cedex 9
Mail : cddm2A@mulhouse-alsace.fr

MULHOUSE-ALSACE.FR